...bis

...bruxelles informations sociales
mars 2011
n°163

CENTRES D'ACCUEIL

hébergement, accompagnement, réseau…

CBCS | CONSEIL BRUXELLOIS DE COORDINATION SOCIOPOLITIQUE

EN PARTENARIAT AVEC A.M.A.
Association des Maisons d'Accueil
et des Services d'Aide aux Sans-Abri

Sommaire

Centres d'accueil: hébergement, accompagnement, réseau...

Dossier réalisé par Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl

INTRODUCTION

«Chaque service apporte des morceaux de réponses» **4**
Par Deborah Oddie, coordinatrice à l'Association des Maisons d'Accueil et des Services d'Aide aux Sans-Abri (A.M.A.)

ARTICLE 1

«Partir des défis qui s'imposent à nous» **6**
Interview de Monsieur Emir Kir, ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille, à la Commission communautaire française (Cocof)

ARTICLE 2

La figure du réseau : articulation des registres d'action et la question de la responsabilité dans les politiques urbaines **10**
Article de Martin Wagener, Doctorant en sociologie, UCL-CriDIS/PRFB

ARTICLE 3

Travailler ensemble pour travailler autrement. Notamment en réseau ?... **15**
D'après les contributions de l'équipe de La Strada, du SMES-B et de son coordinateur, Sébastien Alexandre, ainsi que de Christophe Thielens, chargé de communication pour le Samu social bruxellois

ARTICLE 4

Travailler ensemble, «une question de survie» **21**
Interview de Anne Devresse, directrice de La Maison Rue Verte (maison d'accueil)

ARTICLE 5

Travail en réseau et réduction des risques : pour un travail social moderne ? **24**
Interview de Sandro Cattacin, professeur de sociologie à l'UNIGE, Université de Genève

CONCLUSION

«Réseautage, arrimage, maillage, ...» **28**

INFOS UTILES

Quelques définitions **30**
Pour aller plus loin... **30**

Le pari du 'travail ensemble' ?

CBCS | CONSEIL BRUXELLOIS DE COORDINATION SOCIOPOLITIQUE

Bis n° 163 - mars 2011
Bruxelles Informations Sociales est la revue périodique du Conseil bruxellois de coordination sociopolitique asbl.
Le bis est membre de l'association des Revues Scientifiques et Culturelles.

Editeur responsable
Michel Pettiaux
Avenue Voltaire 135
1030 Bruxelles
Tél. 02 511 89 59
E-mail : info@cbcs.be
Site : www.cbcs.be

Conseil d'administration
Ballant Catherine, Bonami Emmanuel, Collard Christine, Colle Eric, Dédal Martine, Dumont Marc, Dupuis Yves, Houzeau Jean-Charles, Lejeune Charles, Maun Jacqueline, Meersseman Marie-Christine, Pahud Solveig, Pettiaux Michel, Reynaerts Catherine, Roland Michel, Schoemann Pierre, Van Lierde Dominique, Vegairginsky Catherine, Verhaegen Lydwine, Vinikas Bruno, Zaitouni Fatima.

Coordination du CBCS et de sa revue
Alain Willaert
awillaert@cbcs.be
Stéphanie Devlésaver
sdevlesaver@cbcs.be

Conception graphique, mise en page et production
www.witvrouwen.be

Photo cover
Bruno D'Alimonte

Illustrations
Stéphanie Devlésaver

Par respect de l'environnement, le...**bis** est imprimé sur du papier non blanchi au chlore.

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
Les articles et extraits d'article ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord de la rédaction.

Travailler ensemble. Rien de plus banal, de plus normal. On le fait tous les jours : en équipe, avec d'autres professionnels de son secteur, ... Et même parfois au-delà de son propre champ d'action. Alors, pourquoi dédier tout un '...bis' à la question ?... A partir d'un contexte précis – à savoir, ***l'aide et l'accueil aux sans-abri*** *– le 'travail ensemble' se découvre dans toutes ses nuances, sa complexité, sa créativité.*

Premier signe distinctif : une sorte d'inconstance positive, de polymorphie inépuisable. Qualité cependant à la source de multiples difficultés : nécessité de confiance mutuelle et de complémentarité entre les différents acteurs, ce qui le place d'emblée au cœur des tempêtes humaines, mais aussi institutionnelles et politiques.

Mais au-delà de sa complexité, travailler en partenariat, en réseau ne permettrait-il pas de ***repenser l'intervention sociale ?*** *De* ***travailler autrement*** *pour offrir une diversité d'approches et répondre aux besoins variés des personnes dans la précarité ? Une manière d'éviter les solutions trop linéaires et de trouver de nouvelles portes de sortie dans le circuit de l'aide sociale qui se mord un peu trop souvent la queue ?...*

Le pari est lancé. Responsable politique, sociologues, direction de maison d'accueil, mais aussi représentants d'organes de coordination font part de leur positionnement, de leurs attentes et de leurs doutes sur la question. Et se penchent sur cet enjeu, très certainement crucial pour les années à venir : ***«comment penser la continuité de l'aide face à des trajectoires de vies de plus en plus diversifiées ?»*** [1]*...*

Stéphanie Devlésaver,
pour le CBCS asbl

1 ROY Shirley, HURTUBISE Roch (dir.), L'itinérance en questions, Presses de l'Université du Québec, 2007, p.195.

Deborah Oddie*

Introduction

«CHAQUE SERVICE APPORTE *des morceaux de réponses»*

Face à la complexité des situations vécues par les personnes accueillies ou hébergées dans le secteur de l'aide aux sans-abri, les travailleurs de terrain sont unanimes : «on ne peut pas tout solutionner». Cette complexité n'est pas uniquement liée à l'individu, elle est aussi la conséquence de l'organisation des politiques de l'aide aux personnes fortement sectorialisée.

Ces constats ne sont pas neufs mais le secteur a eu l'occasion de réitérer ces propos lors de la journée d'échanges organisée par l'A.M.A.* le 30 septembre 2010 intitulée «Des recherches et après ? Se saisir des recommandations et pistes d'actions». Cet événement, qui a rassemblé près de 200 participants venus de la Région wallonne ou bruxelloise, avait pour objectif de présenter et de débattre autour des résultats de recherches récentes portant sur le sans-abrisme.

Quelle que soit la méthode utilisée par les chercheurs, quel que soit le point de vue adopté (celui des professionnels ou celui des usagers), plusieurs constats récurrents s'imposent à nous :

- Bénéficier d'un logement salubre, adéquat et accessible financièrement est devenu très difficile pour une frange de plus en plus importante de la population.
- La notion de «sans-abri» regroupe des personnes aux profils très divers qui vivent des problématiques multiples et imbriquées.
- Le parcours de ces personnes en difficulté n'est pas linéaire. Il n'existe pas un type de solution à un type de difficulté. L'offre de service doit être variée et accessible.

Des recommandations, pistes d'actions ou encore défis prioritaires pour les années à venir ont également été dégagés par les auteurs des recherches, rapports et mémoire. Ceux-ci concernent soit directement le secteur spécialisé de l'aide aux sans-abri, soit s'adressent plus largement aux nombreux secteurs connexes concernés de près ou de loin par ce public (services sociaux ambulatoires, secteur de la santé, du logement, de l'emploi...).

La reconnaissance financière des missions de suivi post-hébergement en maison d'accueil, le renforcement de l'accompagnement multidisciplinaire, la reconnaissance de formes alternatives de logement, la diversification de l'offre de services, sont autant de pistes créatives qui permettent d'innover concrètement pour apporter une aide plus «personnalisée» aux usagers.

Mais, selon les participants à la journée d'échanges, l'adaptation constante des services posent toutefois la question de la participation «par dépit» à ce que certains appellent la précarité organisée. Jusqu'où faut-il aller ? Faut-il du «social» partout ? Ne risque-t-on pas, à force de colmater les plaies, de ne jamais s'attaquer réellement aux problèmes sociétaux de fond qui engendrent toujours plus de pauvreté ?

Malgré ces interrogations, sur le terrain, les professionnels se mobilisent pour tenter avec leurs propres moyens de faire bouger les choses. **La rencontre avec d'autres secteurs, d'autres professionnels ayant d'autres compétences s'imposent alors comme une évidence.** Comme le rappelait un intervenant lors de la journée d'échanges, *«Chaque service apporte des morceaux de réponses»*. Renforcer les liens, rapprocher les acteurs, les faire se rencontrer, échanger autour de problématiques ou des personnes, participeraient donc à ce projet partagé de faire évoluer la société vers plus d'équité et de respect.

Le travail de réseau est un concept «à la mode» auprès des politiques bien qu'il existe depuis toujours dans le monde social. Cette philosophie de travail est aujourd'hui réglementée pour certains acteurs du social. Comme on peut le voir en Wallonie avec la création des Relais sociaux urbains ou en Région bruxelloise avec la mise en place de La Strada, les pouvoirs publics ont organisé, formalisé ce travail en réseau en créant des lieux de «coordination».

* Coordinatrice à l'Association des Maisons d'Accueil et des Services d'Aide aux Sans-abri (A.M.A.)

Introduction

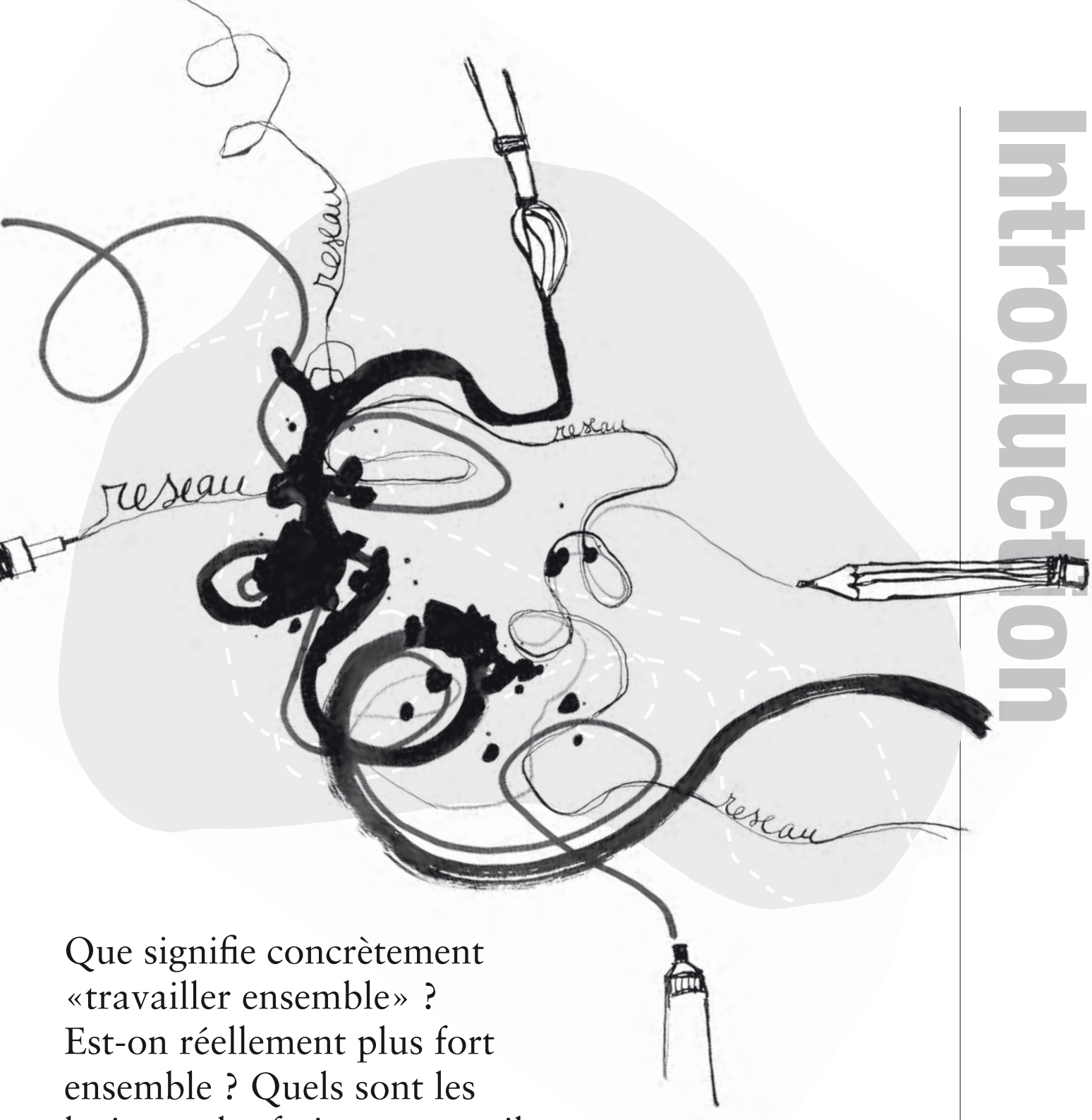

Que signifie concrètement «travailler ensemble» ? Est-on réellement plus fort ensemble ? Quels sont les leviers et les freins au travail de réseau ?

Nous avons dès lors souhaité approfondir la question des collaborations, des **partenariats intra et inter secteurs**. Que signifie concrètement «travailler ensemble» ? Est-on réellement plus fort ensemble ? Quels sont les leviers et les freins au travail de réseau ? Quels sont les impacts directs sur le travail de terrain ? Y-a-t-il de réelles plus values pour les usagers ?

«Des recherches et après ?». La réalisation de ce numéro du '... bis' est une des suites données aux impulsions nées lors de la journée d'échanges de l'A.M.A.

Notons, que d'autres questions, également fort présentes le 30 septembre 2010, abordant tout le travail «post-hébergement» ou les alternatives à l'hébergement ou au logement «classique», sont notamment traitées dans un groupe de travail rassemblant les membres de l'A.M.A. et font également l'objet d'une concertation organisée par le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. Un prochain numéro du '...bis' abordera d'ailleurs cette thématique en 2012.

Article 1

«PARTIR DES DÉFIS QUI S'IMPOSENT À NOUS»

«L'enrichissement est essentiellement dans les villes aujourd'hui, mais Bruxelles a des contraintes que n'ont pas les autres régions de ce pays», affirme Emir Kir, ministre en charge de l'action sociale à la Cocof. Pour n'en citer que deux : la gestion d'un essor démographique et la réduction du phénomène de dualisation de la population. «D'un côté, il y a cette ville qui permet de connaître un excellent développement et de l'autre, des quartiers avec une précarité croissante», souligne-t-il. Dans ce contexte particulier, une volonté de politique transversale en matière de pauvreté – telle que réaffirmée dans le **Plan d'action bruxellois de lutte contre la pauvreté 2010** [1] – constitue-t-elle une aide, un frein, un idéal à atteindre ?... Nous avons voulu en savoir un peu plus, au-delà de ces objectifs stratégiques annoncés sur papier.

Comment mener un réel processus de politique transversale en termes de lutte contre la pauvreté à Bruxelles ? Comment faire autre chose qu'une juxtaposition des politiques sociales ?

«Nous devons préparer la ville au changement et partir des défis qui s'imposent à nous : l'essor démographique - comme nous n'en avons jamais eu depuis une vingtaine d'années - avec la création d'équipements publics tels que crèches, écoles, mais aussi toute une série de services qui n'existent pas encore ; la réduction de la dualisation de la ville, la lutte contre la crise du logement, la politique de mobilité, la création d'emploi,... Le défi de la précarité sociale se retrouve dans chacun de ces paris.

Ces défis, nous les avons inscrits au cœur de notre accord de gouvernement ; **points de transversalité indispensables entre toutes les politiques**, pour pouvoir ensuite en tirer des enseignements, ajuster le tir sur base de constats et de données objectives».

Plus concrètement, avec quels outils développer un travail politique en réseau malgré un morcellement institutionnel évident (VGC, Cocof, Cocom, Région, fédéral,...) ?

«Au fédéral, il existe un accord de coopération sur la continuité de la politique en matière de lutte contre la pauvreté. Un centre d'expertise a pour rôle de renforcer les connaissances en matière de pauvreté, de rassembler des données tant au niveau fédéral que régional et européen dans un souci de complémentarité. C'est un échange de bonnes pratiques pour éviter que la capitale ne soit isolée dans le cadre de cette démarche de lutte contre la pauvreté.

A Bruxelles-même, **c'est le Centre d'appui La Strada** [2] **qui est clairement mandaté pour apporter plus de cohérence au secteur,** particulièrement diversifié. C'est un outil qui soutient le secteur associatif, mais cela ne signifie pas qu'on le laisse seul face à cette problématique. Chaque ministre qui a un champ de compétences en la matière est présent dans le conseil d'administration. L'existence d'une structure comme La Strada, c'est se donner la possibilité d'avoir un lieu en partage où nous pouvons, avec le secteur associatif, apporter plus de cohérence aux différentes politiques qui sont menées au bicommunautaire, à la VGC, à la Cocof, à la Région».

En théorie. Mais en pratique, La Strada semble souffrir d'un manque de légitimité de la part de certains acteurs de l'aide et de l'accueil aux sans-abri. Le politique n'a pas ici un rôle essentiel à jouer ?

«**Me concernant**, La Strada est pleinement légitimée dans sa fonction. Dans les quatorze maisons d'accueil qui dépendent directement de la Cocof - mais aussi dans d'autres dispositifs comme le SMES-B, etc. – il n'y a aucune ambivalence, les choses sont claires».

---

* Ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille à la Commission Communautaire Française (Cocof).

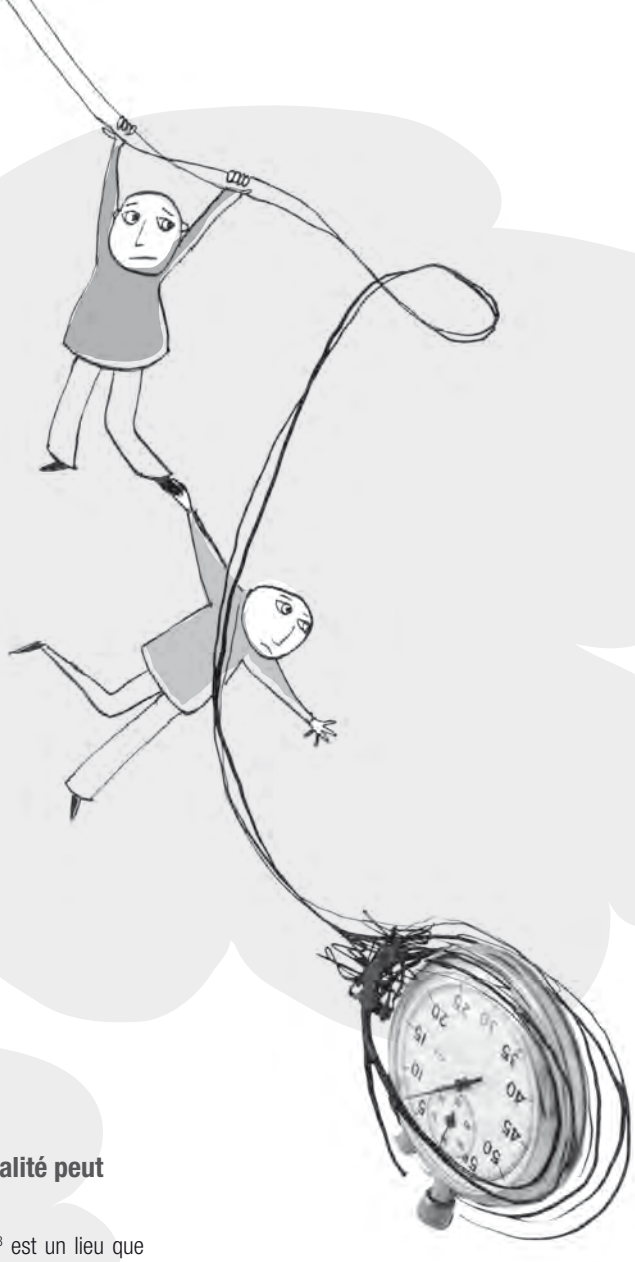

Le temps de séjour mis à la disposition des personnes en maison d'accueil ne suffit plus. Or il ne cesse d'augmenter, sans résultat face à une telle crise du logement.

Existe-t-il d'autres lieux où la transversalité peut être travaillée ?

«La conférence interministérielle Social-Santé [3] est un lieu que nous portons tous ensemble : elle nous permet de traiter ces questions, entre autres, de boom démographique et de dualisation de la société. Mais peut-être que nous ne communiquons pas assez sur ce dispositif de transversalité...

Des concertations sont aussi organisées, à intervalle régulier, avec les maisons d'accueil ; les conseils consultatifs constituent un autre lieu d'échange. Différents groupes de travail vont également être mis en place à partir de la conférence Social-Santé, dont l'un sur l'action sociale que je préside avec madame la Ministre Grouwels. C'est dans ce cadre-là que nous aurons par exemple à cœur de traiter la question du post hébergement».

Question sur laquelle le secteur réfléchit beaucoup...

«Ce que nous disent les travailleurs de terrain, c'est qu'il faut un projet d'accompagnement vers le logement pour les personnes qui résident dans les maisons d'accueil. Le temps de séjour mis à leur disposition ne suffit plus. Or il ne cesse d'augmenter, sans résultat face à une telle crise du logement. Le terrain tente de trouver des solutions, le concept de post séjour ou de post hébergement en fait partie. Pour cette raison, en 2010, nous avons dégagé des moyens pour soutenir la création d'un projet de logement de transit à La Maison Rue Verte (voir p. 21)».

Créer de nouvelles maisons d'accueil apparaît comme une nécessité ?

«Je crois que c'est inéluctable. Comme il faudra créer des équipements publics supplémentaires dans d'autres domaines. Mais ce n'est pas en ouvrant des dizaines de maisons d'accueil que nous allons régler le problème de la pauvreté. Il faut davantage agir sur les causes, ce qui signifie agir sur la question de la mise à l'emploi et du logement. **Ce serait une grave erreur d'envisager la question du sans-abrisme uniquement dans le cadre de la compétence du secteur.** Dans ce cas, on n'arrive pas à apporter des solutions conséquentes. La problématique nécessite une analyse globale sur l'évolution de notre pays et de notre région. La réalité des personnes sans-abri à Bruxelles a fort changé. Et ce qui met en danger cette politique ou qui la rend difficile à mettre en œuvre aujourd'hui, ce sont les mouvements migratoires - demandeurs d'asile, illégaux,... - qui s'ajoutent au public habituellement accueilli dans les institutions d'aide et d'accueil aux sans-abri. Mais aussi un système qui produit trop d'échecs scolaires, trop d'échecs sociaux,...».

suite page 8

A cela se superpose la hausse des prix dans l'immobilier et la crise du logement... Comment croiser davantage la politique d'aide aux sans-abri avec d'autres, notamment avec le logement ?

«Dès que nous avons repris le travail dans le cadre de cette législature, nous étions favorables à la création de passerelles avec cette matière afin de travailler de manière transversale. Et ce, à partir de problématiques particulières telle que la violence faite aux femmes ; comment faire en sorte que cette situation soit prise en compte par le secteur du logement. Le message a été entendu par le Ministre compétent. Et il travaille actuellement sur une mesure spécifique à mettre en place : l'allocation de déménagement, d'installation et d'intervention dans le loyer [4] (ADIL) pour apporter une attention toute particulière aux femmes battues. On a là une très belle avancée... Voilà ce que le travail en réseau peut porter.

Si produire massivement du logement et le rénover est, selon moi, la priorité des priorités pour permettre aux personnes de vivre dignement, il faut aussi imaginer un certain nombre de dispositifs et d'aides spécifiques».

A destination de publics souvent doublement fragilisés...

«Effectivement. Il y a deux ans, le secteur des maisons d'accueil me disait : 'nous devons pouvoir proposer aux jeunes un projet spécifique pour éviter d'augmenter leur situation de précarité'. De plus en plus de jeunes se retrouvent à la rue et en maison d'accueil [5]. Très souvent, une certaine immaturité fait obstacle à leur intégration dans une maison d'accueil habituelle. En 2011, Les Petits Riens ont créé une maison d'accueil spécifique pour ce type de public [6]. L'idée n'est pas de se limiter à l'accueil d'urgence et offrir un logement temporaire, mais bien de construire un projet de vie avec le jeune : lui donner la possibilité d'acquérir des compé-

> Les travailleurs que je rencontre (...) ne s'arrêtent pas aux frontières des entités, des compétences.

tences professionnelles pour atteindre un métier durable et de qualité. Pour éviter le cercle vicieux de la précarité –de retours incessants au CPAS - il faut des projets ambitieux pour les jeunes. Et ce nouveau projet de maison d'accueil en est un».

Si la nécessité de connexion du secteur de l'aide et de l'accueil aux sans-abri avec les autres politiques est bien là – logement, emploi et formation,... - la question de l'articulation du travail au sein du secteur lui-même reste entière. Comment, par exemple, lier davantage l'urgence et l'accompagnement ?

«La première responsabilité en matière d'urgence incombe évidemment au bicommunautaire, en partenariat avec les CPAS. Très clairement. Ensuite, l'accueil est aussi réalisé par d'autres secteurs, comme c'est le cas des quatorze maisons d'accueil. Mais je vous rassure, **les articulations existent sur le terrain**. Les travailleurs que je rencontre sont des gens très créatifs et imaginatifs. Quand ils sont confrontés à des situations de violence, ils trouvent des solutions. Ils ne s'arrêtent pas aux frontières des entités, des compétences. Ils vont beaucoup plus loin. Ce sont des engagements politiques qui sont pris par des acteurs volontaristes, qui ont envie d'aller au fond des choses. Et c'est ainsi qu'on obtient des avancées.

Par exemple, quand La Maison Rue Verte souhaite développer une politique de post hébergement, elle travaille avec la Cocof, mais aussi avec la commune de Saint-Josse, avec des partenaires associatifs (voir p.21)».

Des professionnels de terrain affirment cependant qu'ils pourraient aller plus loin s'il y avait un réel travail de mise en réseau avec l'ensemble des acteurs du secteur.

«Les travailleurs de terrain vous diront la même chose que moi : 'il faut donner la possibilité à ces personnes d'avoir un travail, un logement'. On est en phase avec le secteur, avec les travailleurs de terrain. Mais si nous restons dans notre secteur, uniquement avec les acteurs de la précarité sociale, on commet une grave erreur. Ce qu'il faut, c'est pointer du doigt et travailler sur tout ce qui amène à la précarité sociale des gens : améliorer les performances de l'école, investir dans la formation professionnelle et produire massivement du logement. Sur ce dernier point, le secteur des maisons d'accueil tente d'offrir des alternatives en la matière».

Vous êtes donc pour la diversification du secteur de l'aide et de l'accueil aux sans-abri ?

«Je soutiens effectivement la diversification de l'offre en matière d'accompagnement vers le logement. Mais, de manière générale, je suis plutôt pour des réponses pragmatiques par rapport aux profils des gens. Je ne suis pas pour une définition trop restrictive des politiques que nous devons mener. Quand on entend les gens sur le terrain, on se rend bien compte qu'une situation n'est pas l'autre ; entre le public qui est accueilli au centre Ariane et à la Maison Rue verte, ce sont des mondes différents. A La Maison Rue Verte comme à l'îlot, on va essentiellement accueillir des femmes victimes de violence, à un moment sans-abri, avec leurs enfants ou seules. C'est évidemment un autre public que celui qu'on accueille au Home Baudouin (maison d'accueil pour hommes). En fonction de chaque situation, **il faut des filières appropriées** pour améliorer l'intégration de ces personnes dans la société».

---

1 Dans le Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2010, cahier 4, Observatoire de la Santé et du Social Bruxelles.

2 Le Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri, également appelé La Strada, est mandaté pour apporter plus de cohérence dans le secteur diversifié de l'aide aux sans-abri, favoriser les articulations indispensables avec les autres secteurs pour mener des politiques de prévention et d'insertion durables (santé, logement, emploi, etc.) et soutenir les pratiques professionnelles des intervenants. Pour plus d'infos, lire p. 15.

3 La conférence interministérielle bruxelloise Social-Santé réunit la Région de Bruxelles-Capitale et les trois commissions communautaires, et est intégrée dans le Plan Régional de Développement Durable (PRDD).

4 Pour en savoir plus, lire la revue publiée par le RBDH : «Les ADIL aujourd'hui et demain. Quelles perspectives pour les personnes sans-abri ?», Article 23, n° 40, décembre 2010.

5 Le pourcentage des jeunes âgés entre 20 et 24 ans qui sont hébergés en maison d'accueil, a augmenté de 12, 7 pour cent en 2005 à 19,9 pour cent en 2007.

6 Projet pour lequel le Ministre, en charge également de la formation professionnelle pour cette législature, a dégagé une marge budgétaire.

Par Martin Wagener*

Article 2

LA FIGURE DU RÉSEAU

articulation des registres d'action et la question de la responsabilité dans les politiques urbaines

Nous retraçons en quelques lignes les résultats d'un projet de recherche que nous avons mené entre 2007 et 2009, mais qui a été depuis lors nourri par l'expérience professionnelle et scientifique de l'auteur. Un objectif central était de **comprendre l'État en action et en interaction avec une multitude d'acteurs**, de manière à mieux décrire les relations qui s'établissent entre les acteurs publics, associatifs et les sans-abri. La sociologie politique de l'action publique selon les auteurs Le Galès, Lascoumes [1] ou Hassenteufel [2] nous a servi de cadre analytique pour penser notre objet de recherche. Ce genre d'analyse nous permet de regarder les formes horizontales d'interaction entre acteurs, leurs interdépendances et de voir comment des réseaux d'acteurs construisent une politique publique et comment l'État se situe dans ce contexte.

Bref rappel historique

Historiquement, nous devons différencier les approches du traitement des pauvres, vagabonds, mendiants, clochards ou fous. L'État a été au départ surtout préoccupé par des notions répressives, de contrôle de la population pour '*éradiquer cette menace de subversion interne et d'insécurité quotidienne qu'était censée représenter les vagabonds*[3].' Lentement, l'intervention de l'État a évolué dans le sens de prise en compte de la problématique du travail, de la pauvreté ou des mécanismes structurels d'exclusion par la création de la protection sociale, la création des CPAS, le subventionnement et les règlementations des associations ou d'autres institutions qui aident les personnes qui en ont besoin.

La catégorisation des personnes traitées entre acceptable ou pas, entre méritant ou pas, entre bon et mauvais pauvre était toujours et est constamment d'application. **Nous nous retrouvons encore dans un système qui «flirte» avec les notions d'assistance et de répression.** La place des sans-abri dans la ville fluctue selon l'image qu'on se fait d'eux et selon des critères d'éligibilité à la solidarité [4].

La diversification des profils des personnes accueillies est un fait qui a été mis en avant par bon nombre d'acteurs et d'études [5]. Les chiffres du dénombrement de 2010 [6] et d'autres reprécisent à ce sujet que les «*clochards désocialisés*[7]» ne forment plus ou moins qu'un septième de toutes les personnes qui sont hébergées dans les services d'aide aux sans-abri. Ce sont d'ailleurs ces derniers qui ont plus difficilement accès au secteur de l'aide, «bouché» par l'arrivée de nouvelles catégories de personnes cherchant de l'aide. L'adaptation des politiques publiques '*sur le mode humanitaire*' en fonction de l'image la plus extrême du clochard ne rend donc pas compte de la multiplicité de situations qui se cachent derrière la catégorie «sans-abri». Cette politique ne soutient point les mécanismes de 'sortie' du secteur et de prévention à 'l'entrée'. La question revient aussi à se demander comment les politiques sociales soutiennent la reconnaissance de la citoyenneté de la personne en situation de pauvreté et de non-logement, au lieu de la restreindre [8].

Depuis l'époque du paternalisme, une évolution est constatée par le Rapport général sur l'état de la pauvreté concernant la parole des pauvres et leurs capacités : ils ont maintenant leur mot à dire sur leur position sociale. Les termes d'empowerment, de capacitation, d'émancipation et de donner la parole aux pauvres accèdent lentement au langage courant des professionnels.

À partir des années 60, nous pouvons voir toutes sortes de mouvements qui se spécialisent, se forment, se professionnalisent et qui rendent compte de nouveaux besoins ou qui assignent une nouvelle place au pauvre ou au sans-abri [9]. La diversification des profils de sans-abri allait de pair avec une diversification de l'offre de services offerts à la population.

* Doctorant en sociologie, UCL-CriDIS /PRFB

Le secteur de l'aide aux sans-abri a toujours été marqué par la recherche d'intégrer ou de toucher les personnes les plus exclues, en tentant de cibler les personnes «vers le bas». Cette volonté de rencontrer des groupes spécifiques porte cependant le risque de ne plus investir dans l'optique de services d'intérêt général et accessible à tout le monde (logement, alimentation, hygiène, santé, éducation, etc.). Selon Julien Damon[10] et d'autres, le paradoxe se trouve justement dans un secteur qui a dû se spécialiser pour rencontrer un public qui était exclu des services généraux.

C'est ici que se pose de manière plus ardue **la question de l'articulation et de la transversalité entre les différentes politiques**, pour parvenir à soutenir des moyens d'actions structurels pour changer le sort de certains groupes de la population.

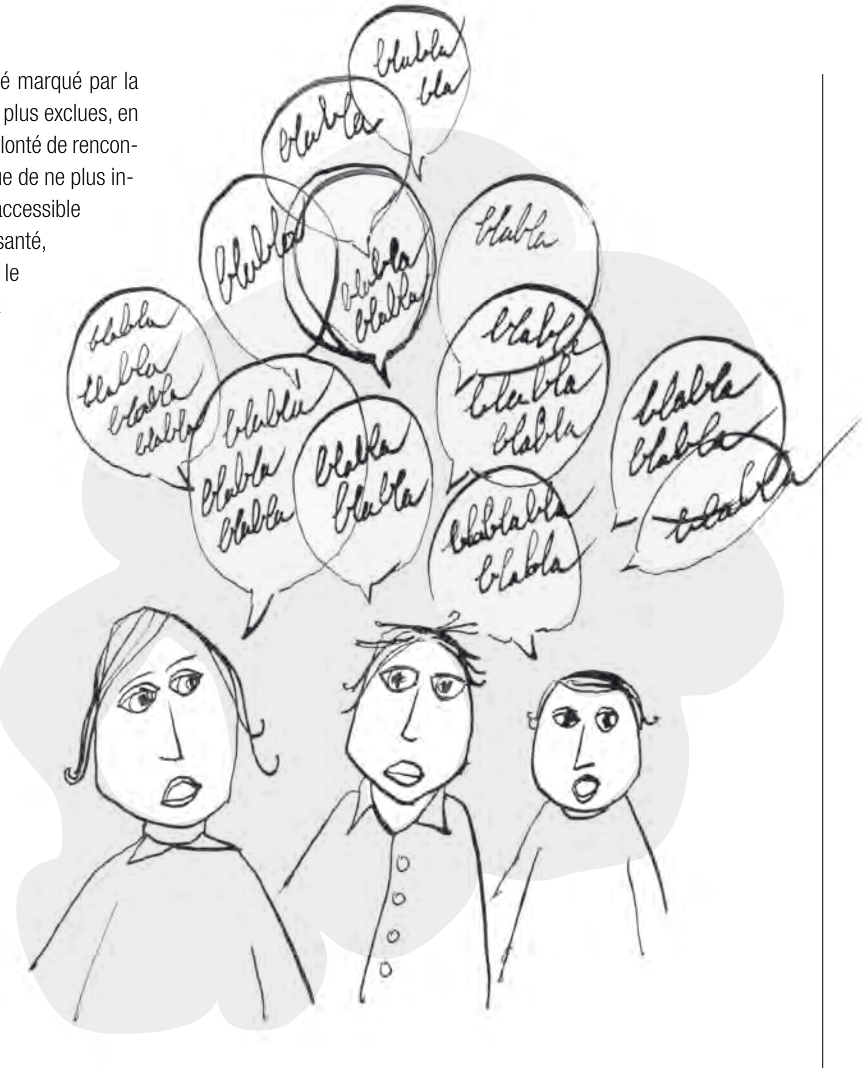

Depuis l'époque du paternalisme, une évolution est constatée par le Rapport général sur l'état de la pauvreté concernant la parole des pauvres et leurs capacités : ils ont maintenant leur mot à dire sur leur position sociale.

Quelles notions de réseau ?

Dans la suite de notre cadre d'analyse, pour mieux cerner les notions de réseau dans le contexte de l'aide aux sans-abri, nous allons nous inspirer d'une étude faite par Shirley Roy sur le réseau d'acteurs confrontés à l'itinérance à Montréal [11]. Le terme réseau renvoie à une multitude d'acteurs qui ont des modalités d'actions différentes, des variétés de logiques et des missions parfois difficilement conciliables «*pour rendre compte d'un mode de régulation qui repose sur un principe d'horizontalité plutôt que de verticalité et où les espaces d'échanges, les occasions d'interpénétration se sont multipliés tant sur le plan des disciplines que des acteurs de l'action* [12].» Il s'agit donc de rendre compte d'une diversité d'acteurs, de ressources (institutionnelles, associatives et privées), comme de philosophies (approches et modèles d'intervention) ainsi que de mandats (universels ou dédiés, ciblant ou non des 'clientèles') et d'instances de liaison (intra ou inter secteurs).

Reprenons quelques niveaux intéressants :

a. Les collaborations autour de projets ou autour de l'accompagnement des sans-abri

Tous les acteurs de terrain bénéficient d'un certain réseau plus ou moins souple d'autres institutions pour accompagner les bénéficiaires. Pour le travail de rue, il est même essentiel que le travailleur social soit une sorte de **'mailleur de réseau[13] '**, c'est-à-dire une personne qui doit créer avec le bénéficiaire à partir de la rue un réseau d'aide qui peut le soutenir. Dans tous les autres services, nous avons trouvé ces réseaux de collaboration à la base pour rencontrer les besoins des personnes accompagnées. Le téléphone est le mode de contact principal, mais tous les acteurs soulignent l'importance des journées de formation, d'échange entre travailleurs. Ils mettent en avant l'avantage de mi-temps partagés entre plusieurs associations, ainsi que des moments de rencontre ou d'intervision pour faire connaissance avec les autres travailleurs dans d'autres organisations. Les difficultés de cette approche se trouvent surtout du côté du manque de temps pour pouvoir aller à la rencontre du secteur, des autres associations et des personnes y travaillant. Les budgets ne prévoient pas, ou peu de temps, pour ce genre de 'formations' sur le tas, qui cependant permettent de mieux accompagner et orienter la personne.

b. Réunions thématiques, groupes de travail et collaborations transversales

Lors de nos recherches, nous avons trouvé une multitude de groupes de travail ou de réunions autour d'une certaine thématique. Par exemple, un premier groupe de travail en 2002 à la gare du Midi a rendu compte des violences des services de sécurité subies par les sans-abri. Un deuxième groupe [14] a mis en avant un travail en réseau avec des acteurs divers (SNCB, police, services de sécurité, commerçants, travailleurs sociaux, etc.) pour trouver des solutions en dehors de la simple répression. Le projet Hope tente actuellement de poursuivre ces travaux avec une vision plus européenne sur les gares et le sans-abrisme.

suite page 12

Un autre exemple est fourni par les intervisions du SMES-B [15] qui stimulent la rencontre entre intervenants du milieu social ou de la santé mentale afin de discuter leur manière de prise en charge de personnes présentant des difficultés de santé mentale. Ou encore le projet Hermès [16]: c'est un projet thérapeutique qui organise des réunions de concertation pour faciliter la collaboration autour de personnes qui se trouvent dans une phase d'orientation complexe (p.ex. sans-abri après une hospitalisation). L'objectif est l'amélioration des conditions d'accès, de coordination et de continuité des soins par un travail de concertation transversale entre différents intervenants et les personnes elles-mêmes.

À ce titre nous pouvons parler aussi des réunions dans le quartier des Marolles où l'Asile de nuit Pierre d'Angle se retrouve avec les services de prévention gérés par l'ASBL BRAVVO [17] , les comités de quartier, une maison médicale, une maison d'accueil, les services de propreté de la ville, une maison de quartier, des représentants commerciaux, des habitants, etc. Ces rencontres peuvent stimuler la reconnaissance des différents acteurs imbriqués dans un contexte local. Les réunions ont pour avantage de permettre la discussion sur des problématiques très concrètes. Et donnent aux personnes présentes l'occasion de prendre en mains les éventuels problèmes liés à la concentration d'un certain nombre de personnes sans-abri dans l'espace public (par exemple, cannettes de bière, nuisances sonores,...).

c. Les organes de collaboration et de coordination plus formels

Les différentes organisations du secteur de l'aide aux sans-abri sont agencées autour de différentes coupoles, fédérations, associations et centres. L'A.M.A., le Bico et le regiooverleg, comme le Comité de concertation et le Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri (La Strada)[18] sont différentes instances qui tentent à travers un travail de collaboration avec les partenaires bruxellois, flamands et wallons, avec ses fédérations et associations, comme avec les ministres compétents de faire avancer l'aide aux sans-abri sous ses aspects politiques, juridiques, organisationnels et autres.

Nous pouvons voir dans la composition de certains conseils d'administration que plusieurs noms reviennent. Souvent, ce sont des directeurs d'une organisation qui siègent aussi dans l'AG d'une autre. Ces personnes qui se retrouvent dans les différentes réunions, fédérations et dans les concertations se coordonnent mutuellement et font passer l'information dans leur partie du secteur. Dans un contexte institutionnel tellement morcelé, comme c'est le cas à Bruxelles, ces personnes gèrent des relais entre institutions et différentes approches de travail. C'est une manière de retrouver une certaine auto-gestion par l'interconnaissance dans le secteur.

Un tout autre niveau de coordination sont les réunions intercabinets. À côté d'une présence médiatique ou d'argumentation dans les parlements, nous distinguons les personnes dans les différents cabinets ministériels (parfois des anciens du secteur) qui tentent d'élaborer des accords. S'appuyant sur des idéologies différentes, ce sont des moments au 'calme' pour élaborer des pistes de solutions possibles.

La participation des personnes sans-abri

Dans le secteur, nous trouvons également une plus grande prise en compte de la parole des personnes sans-abri. À côté d'une participation plus quotidienne dans le fonctionnement des associations et lors des projets individuels, nous avons su répertorier deux grandes tendances : premièrement, nous percevons une participation comme projet politique. L'occupation des logements, les habitations solidaires, la prise de parole, les manifestations, l'écriture, etc. servent à faire avancer une cause politique. Deuxièmement, nous voyons des projets de participation comme projet personnel (ou en groupe) d'émancipation ou d'empowerment. C'est par une activité menée que la personne peut trouver une valorisation et peut renforcer ses propres compétences. Le but est moins extérieur, comme dans une action politique, mais intérieur, c'est-à-dire de renforcer ses capacités d'action pour aller mieux soi-même et avoir les forces nécessaires pour influer le monde extérieur. Ces processus participatifs sont à distinguer explicitement de l'obligation de s'activer soi-même pour mériter son projet d'aide sociale individualisée [19]. Un élément essentiel pour le bon fonctionnement sera selon Loïc Blondiaux de «*Redistribuer des droits à la participation en remettant à égalité des catégories de personnes éloignées de la décision* [20]». C'est selon nous, justement là que se trouve l'intérêt de ces processus, c'est-à-dire à **rendre la parole à ceux qui en sont habituellement exclus** de manière à faire valoir leur intérêt en société.

Dans le secteur, nous trouvons également une plus grande prise en compte de la parole des personnes sans-abri.

Il est important de souligner que la participation n'est pas un processus à voie unique : «Participer, un verbe à la voix active, renvoie à une action accomplie par le sujet ; être reconnu, un verbe à la voix passive, renvoie à une action subie par le sujet, menée par d'autres. Les deux sont indissociables [21].» La reconnaissance est le pendant de la participation qui fait appel à l'autre en général, c'est-à-dire de donner, d'attribuer de la valeur, d'être avec, de parler avec, de demander, de partager, etc. La reconnaissance fait aussi appel à l'État. Ce dernier, étant le garant de l'intérêt général et de la justice sociale, doit permettre que les processus participatifs ne restent pas que des 'coquilles vides [22]'.

Réseau comme compromis ?

La politique ayant trait au sans-abrisme ne s'élabore donc ni simplement comme une application 'par le haut' ni comme une élaboration 'par le bas' des acteurs de terrain qui mettent en œuvre des politiques. Nous avons vu de multiples niveaux de coordination, de concertation et de collaboration qui s'entrecroisent. À chaque niveau, nous constatons qu'il existe des manières d'établir des accords à l'intérieur du secteur tout comme avec des représentants d'autres fonctions. Ces connexions formelles et/ou informelles entre différents acteurs participent à l'élaboration des '**petits ordres locaux**' pour gérer les problèmes de quartier ou l'élaboration à travers de multiples rencontres d'une politique d'aide aux sans-abri.

Le secteur bruxellois trouve une certaine «autogestion» à travers les rencontres et l'interconnaissance à différents niveaux entre acteurs politiques et associatifs. Ce modèle permet de faire passer l'information, de rencontrer de nouveaux besoins, d'intégrer des composantes militantes, religieuses ou gestionnaires de travail social. Et même, si le secteur est partagé par des multiples différences en termes d'approches, d'idéologies et de registres d'action sociale et politique, cela **n'empêche pas le rapprochement** pour s'accorder sous forme de réseau.

Cette notion de réseau est aussi mise en avant par les représentants associatifs et les notes politiques comme une manière d'articuler des acteurs venant d'horizons divers dans une coopération horizontale (avec des composantes verticales). Avec Shirley Roy [23] nous pouvons dire que **le réseau peut être une solution aux problématiques urbaines** en touchant à la fois aux dimensions normatives, légales, sanitaires, humanistes et citoyennes. Le réseau est une sorte de compromis où peut coexister la complexité, la complémentarité et les contradictions, les normes et leur contestation, l'intégration et l'exclusion, le pouvoir et la résistance. «Devant l'échec de l'État à régler de manière durable les problèmes sociaux, dont celui de l'itinérance, le réseau peut apparaître comme un dispositif où, à travers des logiques complémentaires et contradictoires, il 'gère' désormais les populations problématiques, vulnérables, dérangeantes, et parfois dangereuses à l'aide d'une diversité de moyens (lois, règlements, normes, soins, aides etc.)[24]». Elle met en garde de penser le réseau dans ces termes, puisque «**L'État ne peut ni ne doit se soustraire à ses responsabilités à l'égard des démunis** ; le réseau ne peut ni ne doit devenir, bien malgré lui, le lieu d'aboutissement, de «parquage» des populations problématiques, vulnérables et dérangeantes, celles pour qui les conditions de vie se dégradent encore et encore[25].»

suite page 14

Si le secteur est partagé par des multiples différences en termes d'approches, d'idéologies et de registres d'action sociale et politique, cela n'empêche pas le rapprochement pour s'accorder sous forme de réseau.

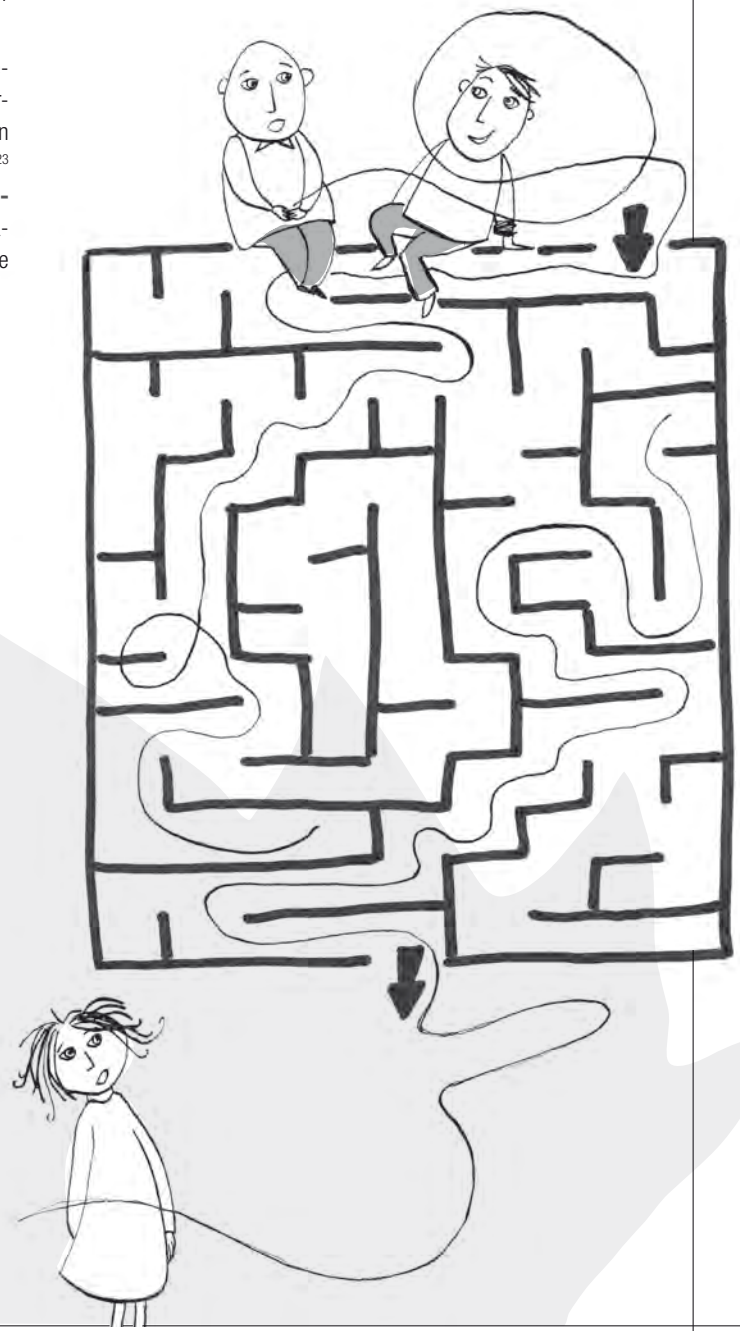

Des lieux pour renouer légitimité politique et professionnelle

Dans la note de 2007 [26], nous trouvons également le rôle de la Cocom reprécisé. Elle devra assurer une mission de coordination entre les différents niveaux politiques de la Région de Bruxelles-Capitale. Le Comité de concertation est le lieu où les discussions avec les acteurs essentiels du secteur de l'aide aux sans-abri, des secteurs proches et du monde politique se font. Cependant, les problèmes rencontrés dans ce lieu de concertation sont pointés dans différentes sources [27]. Tout d'abord, cette instance est mieux reconnue dans ses missions de terrain que par les autorités politiques bruxelloises. Ensuite, l'absence de certains acteurs clés est regrettée : Ville de Bruxelles, certains CPAS, la STIB,... Il en résulte un face à face entre le secteur associatif et les ministres compétents, conséquence directe de l'absence d'autres acteurs de différents secteurs, et qui ont pourtant, en «théorie», des compétences non négligeables en la matière. Ces quelques exemples illustrent **la difficulté à faire réseau en dehors du secteur sans-abri stricto sensu.**

L'application 'par le haut' sans concertation ou la décision unilatérale ne font que bloquer toute possibilité de collaboration sous cette forme d'organisation du secteur. Nous avons pu faire le constat d'une certaine obligation de trouver un consensus pour arriver à s'auto-coordonner. Cela implique que ni l'associatif sans le politique et les CPAS, ni l'inverse n'arrivera à faire avancer l'aide offerte aux sans-abri. Peut-être que le contexte bruxellois représente tellement une «mosaïque [28]» qu'il faut beaucoup de temps aux acteurs pour se concerter pour trouver des accords vivables ? Cela peut ressembler au «jeu de ping-pong» dont parle Julien Damon [29] pour caractériser les problèmes de partenariats entre acteurs, sans instance tranchante ou centrale, qui se renvoient la responsabilité et les problèmes mutuellement.

La Strada et le Comité de concertation sont dans cette optique des lieux essentiels pour renouer la légitimité politique avec la légitimité professionnelle de terrain [30] en créant des contacts qui touchent aux politiques ou pratiques intersectorielles et transversales (p.ex. travail, santé, santé mentale, toxicomanie, soins à domicile, logement, STIB, Police, Hôpitaux, etc.). L'introduction des acteurs 'hors secteur' en traversant les lignes de partage des politiques sectorielles pour favoriser une approche plus globale des situations de pauvreté et d'exclusions sociales est un point essentiel. Dans ce contexte «où tout est lien», **il revient à l'État d'être acteur responsable qui sait trancher pour garantir la justice sociale** tout en prenant en compte les problématiques de la pauvreté et de l'exclusion, du marché de travail, d'une politique en matière de logement, d'une politique d'éducation et de santé, d'une politique en matière d'accès au territoire, etc. Traiter des multiples facteurs de précarisation n'est pas du ressort des services d'hébergement ou d'accompagnement, aussi performants soient-ils.

1 LASCOUMES Pierres, LE GALÈS Patrick, Sociologie de l'action publique, coll. 128, Armand Collin, 2007, 127 p.
2 HASSENTEUFEL Patrick, Sociologie Politique, L'action publique, Collection U, Armand Collin, Paris 2008.
3 MARISSAL, Claudine, L'œuvre de l'Hospitalité de Bruxelles – Un siècle d'histoire – 1886-1986, Mémoire présenté en vue de l'obtention du Titre de licenciée en Philosophie et Lettres, Université Libre de Bruxelles, 1991.
4 MEERT Henk, STRUYCK Karen, Homelessness, Post-Fordist Solidarity and Disciplining Urbanism, p.30, in: DOHERTY Joe, & EDGAR Bill, In my Caravan, I feel like Superman – Essays in Honour of Henk Meert 1963-2006, Bruxelles, FEANTSA.
5 ATD QUART MONDE, UNION DES VILLES ET COMMUNES BELGES (SECTION CPAS), FONDATION ROI BAUDOUIN, Rapport général sur la pauvreté, Bruxelles, 1994.
6 LA STRADA, Dénombrement 2010, données non encore publiés.
7 VEXLIARD, A. Introduction à la sociologie du vagabondage, Paris, Rivière, 1956, p. 212. ; THELEN Lionel, L'exil de soi – Sans-abri d'ici et d'ailleurs, Travaux et Recherches 52, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, Bruxelles, 2006.
8 PROCACCI Giovana, Exclusion et revendication citoyenne, p. 99-111, in : CHÂTEL Vivianne, SOULET Marc-Henry (s.l.d.d.) Agir en situation de vulnérabilité, Les Presses de l'université de Laval.
9 P.ex. DE BACKER, Bernard, Les cent portes de l'accueil – Héberger des adultes et des familles sans-abri, éditions [Couleur Livres] ASBL, Charleroi, 2008, 152 p. ; voir aussi : A.M.A., Rapport sectoriel – Maisons d'Accueil, Cocof, Juillet 2008.
10 DAMON J., La question SDF. Critique d'une action publique, Presses universitaires de France, Paris, 2002.
11 ROY Shirley, HURTUBISE Roch (dir.), L'itinérance en questions, Presses de l'Université du Québec, Collection Problèmes Sociaux et Interventions Sociales, Québec, 2007, 384 p.
12 ROY et al., op. cit., p.197.
13 Cette notion vient d'un tout autre contexte : L'analyse du management par BOLTANSKI L., CHIAPELLO E., Le nouvel esprit du capitalisme, Paris, Gallimard, 1999.
14 COMITE DE CONCERTATION 29.2.2008 ; C.R.I.C. NCE (2007-2008) N° 13 05-03-2008 I.V. COM (2007-2008) Nr. 13 6 ; COMMISSION AFFAIRES SOCIALES.
15 Pour en savoir plus : www.smes.be/
16 Pour en savoir plus : www.webzinemaker.com/
17 Bruxelles Avant – Vooruit ; ASBL de la ville de Bruxelles.
18 WAGENER M., La réorganisation du secteur d'aide aux sans-abri en région de Bruxelles-Capitale, mémoire en vue de l'obtention du Master en sociologie, UCL, 2009, 181 p.
19 Hélène Thomas, Les vulnérables : la démocratie contre les pauvres, Le Croquant, coll. Terra, 2010, 254 p.
20 BLONDIAUX L., Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative, Paris, Editions du Seuil et La République des idées, 2008, 112p.
21 DE BOE Françoise, VAN HOOTEGEM Henk, Participation, Bien-être & Précarité, p.53 in : L'OBSERVATOIRE N° 60, Davantage de Bien-être pour les publics précarisés, février 2009, pp. 53-56.
22 BLONDIAUX, op. cit.
23 ROY et al., op. cit.
24 ROY et al., op. cit., p. 213
25 idem.
26 COLLEGE REUNI DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE, Note de politique générale en matière de politique d'aide aux sans-abri, 2007.
27 CENTRE D'APPUI AU SECTEUR BRUXELLOIS D'AIDE AUX SANS-ABRI, réorganisation de la concertation sans-abri, document de travail, septembre 2008. Egalement REA, et al., La problématique des personnes sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale, Rapport final, ULB, 2001, p.110 ; Réunion «regiooverleg» 30/9/08.
28 FRANCQ Bernard, La ville incertaine – Politique urbaine et sujet personnel, Bruylant-Academia, Collection «sciences et enjeux», Louvain-la.-neuve, 2003, p.90-93.
29 DAMON Julien, La question SDF, op. cit., pp. 243-246
30 FRANCQ Bernard, Sans-abrisme et urgence sociale à Bruxelles : l'échec d'une expérience, Espaces et sociétés, 2004/1-2, Louvain-La-Neuve.

*Compilation réalisée par Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl**

Travailler ensemble pour travailler autrement NOTAMMENT EN RÉSEAU ?...

Travailler ensemble, travailler en réseau. Si les termes sont à la mode, le contenu n'en est que plus flou, employé un peu à toutes les sauces : créer des partenariats, favoriser les équipes multidisciplinaires, co-construire plutôt que repartir de zéro, créer de nouveaux dispositifs impossibles à réaliser seuls ?... **La Strada, le SMES-B et le Samu social,** trois acteurs bruxellois du secteur de l'aide aux sans-abri, livrent leur vision sur la question. Et posent quelques balises concrètes en lien avec leur expérience de terrain. Similitudes, divergences et défis pour le secteur.

«Travailler ensemble» pour comprendre les fuites

«Imaginez un évier bouché, avec un robinet qu'on ne parvient pas à fermer», entame La Strada, Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri. *«L'eau monte jusqu'à déborder, la salle de bain est inondée, les occupants sont dépassés. Certains auront le réflexe de parer à l'urgence: s'emparer de tous les récipients qui leur tombent sous la main, écoper tant bien que mal, chacun selon sa méthode. D'autres épongeront le sol, puis essoreront leurs torchons dans la baignoire, dans les toilettes, par la fenêtre. On ne peut faire l'économie de ces gestes, même s'ils peuvent sembler dérisoires»*, estime La Strada. *«Mais il est tout aussi indispensable d'essayer de comprendre pourquoi le robinet ne ferme plus, et ce qui à l'autre extrême obstrue le siphon»*. Et pourtant, ceux qui ont les bras dans l'eau ne peuvent interrompre leur tâche pour se consacrer à la réflexion. *«La métaphore est certes réductrice»,* précise encore La Strada, *«mais elle permet de bien saisir la* ***nécessité d'agir en transversalité aux différents niveaux d'une problématique».***

Bien conscientes que *«leur action s'inscrit dans un tout indivisible»*, selon les mots de La Strada, les nombreuses institutions privées et publiques qui constituent le secteur bruxellois d'aide aux sans-abri ne peuvent cependant faire autrement que de se concentrer à cent pour cent sur les missions qui leur sont dévolues. Et appréhender la problématique des personnes à travers un prisme particulier. *«Or, comme le disait Pedro Meca lors de la conférence européenne de consensus qui s'est tenue à Bruxelles en décembre 2010, on ne peut saucissonner un homme»*. C'est là qu'interviendrait le Centre d'appui, avec sa notion du «travailler ensemble» : *«permettre aux acteurs de terrain de lever le nez du guidon et d'inscrire leurs pratiques dans une réflexion plus large qui tienne compte du contexte social, économique et institutionnel dans lequel eux-mêmes et leur public évoluent»*.

Mais que signifie plus largement cette notion ?... Pour le SMES-B, *«Travailler ensemble, c'est avant tout mettre en lien des savoirs et des pratiques différents, face à des problématiques complexes nécessitant une multiplicité des points de vue»*. D'après Sébastien Alexandre, coordinateur du SMES-B, les problématiques sociales sont effectivement de plus en plus complexes. A titre d'exemple, il cite l'Organisation Mondiale de la Santé qui ne définit plus la santé uniquement par son volet médical, mais bien comme un état de bien-être à la fois physique, mental et social. En d'autres mots, pour être aujourd'hui au plus près des besoins de la personne dans un ensemble cohérent, la **globalisation des réponses** est nécessaire (voir encadré, p.27).

Réseau, une modalité du travail ensemble ?

Pour le Samu social, travailler ensemble consiste à *«joindre ses efforts dans la même direction, viser les mêmes objectifs, afin de trouver des solutions réalistes et adaptées à une problématique commune»*. Si cette première notion est définie positivement à l'unanimité, **le scepticisme est davantage de mise quand il s'agit de parler de travail en réseau.** *«Encore faut-il voir ce que le concept signifie réellement»*, rétorque le Samu social. Il n'a pas tort. Entre travail ensemble, partenariat, collaboration et mise en réseau, qui avoue ne s'être jamais emmêlé les pinceaux ? D'emblée, le SMES-B nous met en garde : *«même si le terme rencontre un certain succès, dans l'encensement ou dans la critique, il ne faudrait pas galvauder les deux notions* (travail ensemble et travail en réseau, ndlr)». Pour le coordinateur du SMES-B, le partenariat [1] développé entre le SMES-B et les SASLS (Services d'Accompagnement Social aux Locataires So-

* D'après les contributions de L'équipe de La Strada, du SMES-B et de son coordinateur, Sébastien Alexandre, ainsi que de Christophe Thielens, chargé de communication pour le Samu social bruxellois.

ciaux), mais aussi les équipes pluridisciplinaires en maison médicale, sont autant de formes différentes de travail ensemble. De relations de travail dans lesquelles *«'l'horizontalisation' est de mise, même si elle n'est pas tout le temps aboutie, comme dans tout dispositif de collaboration pluridisciplinaire, du reste»*, ajoute-t-il.

Le SMES-B définit tout simplement le réseau comme ***«une modalité particulière du travailler ensemble, nettement plus global»***. Qui présente un avantage non négligeable : sa flexibilité. *«Souvent, nous présentons le SMES-B comme un réseau-lieu de collaborations à géométrie variable»*, ajoute Sébastien Alexandre, pour éclairer son propos. *«Certains partenaires siègent au CA et comités de pilotage, alors que d'autres ne collaborent avec nous que de manière épisodique et pour de courtes durées. Chacun intervient donc dans la mesure de ses disponibilités»*.

> Chacun travaillerait avec le rôle de l'autre en tête, en respectant sa façon d'intervenir dans l'aide globale apportée à un public commun.

Travailler ensemble, au-delà de mon secteur

A sa suite, le Samu social tente d'éclairer les contours spécifiques du travail en réseau. En théorie, *«l'idée de réseau implique l'existence d'un système prévoyant les modalités de transmission de l'information et le développement de procédures de réponses collectives ou individuelles à des situations rencontrées dans le cadre de notre problématique commune»*. Et, en pratique ? S'il existe bien des plateformes de concertation et d'échange d'informations, **un tel réseau opérationnel de l'aide aux personnes sans-abri n'existerait pas à ce jour, à Bruxelles.**

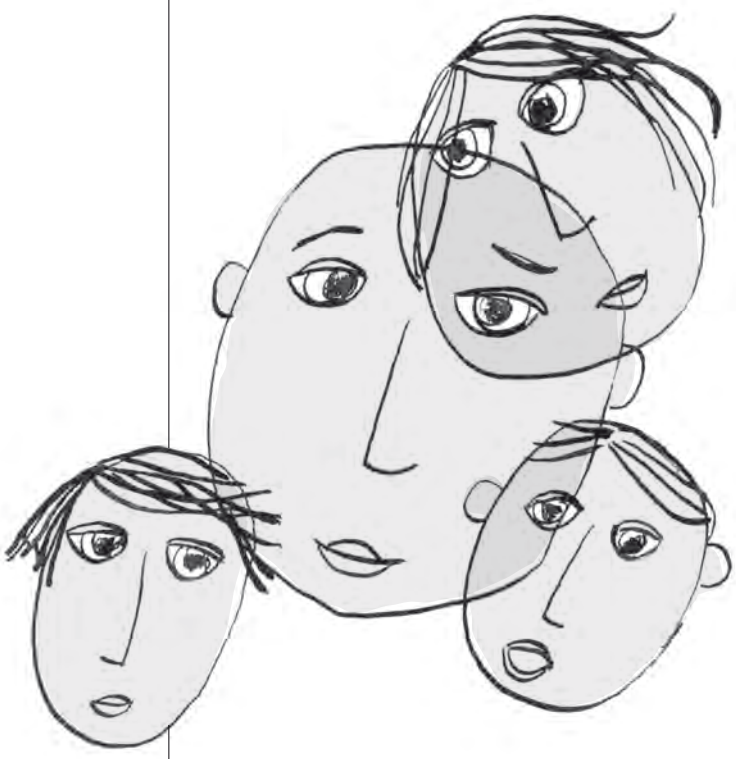

Pour le Samu social, les perspectives du travail ensemble se situeraient **au-delà de son propre secteur** : *«le Samu social est confronté à de multiples problématiques qui dépassent le cadre strict de l'aide aux sans-abri. La prise en charge concerne ainsi un public nettement plus large que celui des sans-abri 'classiques'. D'autre part, nous observons que nombre de bénéficiaires connaissent un cumul de problématiques qui ne permet pas leur orientation vers les services de seconde ligne de type 'maison d'accueil' qui ont un cadre de prise en charge parfois trop excluant (payant, bonne santé requise, pas de troubles 'psy', etc.). Face à ces constats, la gestion des situations rencontrées implique des collaborations avec un panel de services beaucoup plus large que celui de l'aide aux sans-abri stricto sensu : cas de violence conjugale, scolarisation des enfants des familles accueillies, santé, aide/protection de la jeunesse,... Le travailler ensemble devrait donc d'abord être défini selon les catégories de publics pris en charge»*, conclut le Samu.

Cette nécessité évacue-t-elle pour autant la question du travailler ensemble avec les différents acteurs de son propre secteur ?, s'interroge-t-on, à notre tour... En tant que structure dont l'une des missions fondamentales est justement l'organisation du secteur en réseau, La Strada réaffirme pour sa part combien *«à tout niveau, travailler ensemble est un processus indispensable, bénéfique pour l'ensemble des parties, capable de fortifier un secteur dans son rapport au politique et de faire émerger projets et réformes»*. Et ce, même si les résultats de ce type de travail exigent de la patience et sont, la plupart du temps, inscrits dans le long terme.

Plus-values multiples, mais...

«Pour nous, le travail n'a de sens que dans la relation aux autres», insiste l'équipe de la Strada. Et ses apports sont étroitement liés à ce fonctionnement: d'une part, un **'réseau' horizontal** permet la mise en commun de certaines ressources, la confrontation d'idées entre pairs, l'évaluation des actions ; d'autre part, un **'réseau' vertical** fait circuler les idées entre les différents niveaux qui séparent le terrain du politique [2]. Et permet de relayer des recommandations **portées par l'ensemble d'un secteur**, aux autorités politiques. Notamment via des groupes de travail, composés le plus souvent de façon pluraliste. Cette diversité permet de *«casser certaines barrières, d'entendre et de confronter les différents points de vue, et d'avancer ensemble vers des recommandations concertées et réalistes qui ne tirent pas la couverture d'un côté ou de l'autre»*, souligne le Centre d'appui. *«Souvent, les personnes qui ont ainsi eu l'occasion de se rencontrer dans un groupe de travail ou une concertation s'apprécient et continuent à se rencontrer au dehors. Des liens personnels se créent, rendent la*

Crainte de «se faire marcher sur les pieds» ?

communication plus fluide». Chacun travaillerait avec le rôle de l'autre en tête, **en respectant sa façon d'intervenir dans l'aide globale** apportée à un public commun.

En résumé, si La Strada a bien pour mission la mise en réseau des différents acteurs, cela ne l'empêche pas d'avoir recours aux différentes formes de travail ensemble au sens large : **la concertation régionale** de l'aide aux sans-abri [3], **l'échange de savoirs** dans le cadre d'un groupe de travail, d'un colloque, d'un Espace de Parole ou encore le **partenariat** lorsqu'il s'agit de monter des projets transversaux. La condition pour développer petit à petit la confiance et la légitimité nécessaire pour un réel travail en réseau ?... En effet, ***«décréter l'existence de tels lieux de rencontre ne suffit pas»***, témoigne La Strada, avec lucidité. *«Encore faut-il mobiliser les personnes, ce qui suppose de les convaincre de la plus-value des occasions de rencontre et d'échange que nous leur offrons»*.

Après deux années de fonctionnement et une dizaine de réunions, la concertation, alimentée par différents groupes de travail, a avancé sur de nombreux sujets. *«Mais on constate parfois un décalage entre l'enthousiasme des gens de terrain et l'inertie (forcée ?) des politiques»*, constate La Strada. *«Et des efforts sont encore à développer pour dynamiser la participation, pour que la concertation devienne un lieu réellement incontournable et porteur de décisions pour l'avenir de notre secteur»*. Concernant l'Espace de Parole, la difficulté est la mobilisation des travailleurs qui, à leur tour, doivent convaincre les usagers de les accompagner à la rencontre et de profiter de l'opportunité qui leur est donnée de s'exprimer. *«Partir de sa réalité pour aborder des sujets plus larges, plus abstraits parfois, demande un effort considérable pour qui est enfermé depuis des années parfois dans une logique de survie»*, estime La Strada. *«Mais nous persévérons, car connaître et comprendre l'expérience des usagers et valoriser leur parole est indispensable si nous voulons aider les différents acteurs à améliorer de façon globale l'offre de services destinée à ce public cible particulier»*.

Crainte de «se faire marcher sur les pieds» ?

Selon le Centre d'appui, le fait que le réseau soit organisé «de l'extérieur» par un acteur spécialement mandaté à cette fin, est cependant un gage de réussite. *«Parce qu'il s'agit là d'une de nos raisons d'être, nous nous donnons les moyens de veiller au bon fonctionnement du réseau, à la régularité des réunions, à ce que des recommandations viables émergent des travaux, à ce que ces recommandations soient présentées aux politiques qui pourront en assurer la mise en œuvre et, enfin, à ce que cette mise en œuvre se fasse en concertation avec les acteurs concernés»*. Mais ajoute le Centre d'appui, *«cela suppose de **travailler sans relâche au renforcement des relations de confiance entre les différents partenaires,** d'entretenir leur motivation, et de les amener à **construire une vision commune et à définir des objectifs partagés**»*. Ce qui ne semble pas gagné d'avance, loin de là.

suite page 18

A notre question : «quelles seraient les plus-values d'un travail ensemble ?», le Samu social répond «***Peut-être** plus de cohérence et d'efficience dans l'aide aux bénéficiaires. Moins de doublons dans les prises en charge. Et enfin, un partage d'information sur les situations individuelles. Peut-être. Petit adverbe négligemment posé en début de phrase. Mais qui a le mérite d'affirmer le chemin qu'il reste encore à parcourir pour convaincre (ou non) les sceptiques... «On travaille sur de l'humain, de l'indéfini, de l'incertain. Travailler ensemble, c'est souvent travailler à tâtons»,* rappelle le SMES-B. «***C'est parfois aussi marcher sur les plates-bandes de l'autre, ou se faire marcher sur les siennes.** C'est le cas lorsque l'assistant social mène un suivi presque clinique d'un patient. L'entre-deux secteurs, peut être parfois perçu comme l'antre de l'insécure».* Pourtant, le SMES-B défend l'idée que cette 'insécurité' n'est certainement pas un mal en soi : «*constatons [plutôt] que nous sommes amenés à travailler davantage ensemble, et faisons-en une opportunité !»*, lance-t-il.

Quand les preuves objectives font défaut...

Ce positionnement ne signifie pas pour autant qu'il faut se voiler la face sur les obstacles inhérents à ce type de travail. Le SMES-B en épingle d'ailleurs trois, qu'il considère comme majeurs. La première difficulté serait la **légitimation** de telles démarches. Ce n'est qu'au détour de longues lignes et de mots qui se veulent forts et beaux que l'on peut tenter de le faire, estime-t-il. *«Des chiffres clairs et droits, mesurant la pertinence et l'utilité immédiates du travailler ensemble, ils n'en existent que très peu»*. La Strada, de par son contexte de création, se confronte à cette difficulté de légitimation. Créé par les autorités à la suite d'une recommandation formulée dans le cadre d'une recherche [4], le Centre d'appui répond à un besoin attesté par des observateurs extérieurs, mais pas nécessairement à un besoin ressenti ni reconnu par tous les travailleurs. *«Certains peuvent percevoir ce Centre d'appui comme un 'machin' additionnel sans réelle raison d'être, **voire même comme une menace**, la menace d'un nouvel outil de contrôle, de nouveaux formulaires à remplir, de réunions supplémentaires à caser dans un agenda déjà surchargé, et où les mêmes problèmes devront être soulevés sans pour autant recevoir la garantie d'être entendus»*, confie l'équipe de La Strada.

Une seconde difficulté, souvent évoquée par le terrain associatif: **la surcharge de travail que cela implique**. *«Fréquemment, les équipes, prises dans un quotidien bien rempli, pensent au travailler ensemble dans un second temps, la priorité étant mise à l'action du professionnel envers son public, et le travail de construction d'une action collaborative passant alors au second plan»*, comme l'imageait fort bien La Strada, en début d'article.

Enfin, troisième obstacle de taille pour certains professionnels ou institutions : l'horizontalisation des rapports entre professionnels, voire même avec l'usager ; le flou et les sources d'efforts que cela peut entraîner autour du «qui fait quoi ?», «qui décide quoi ?», ... Travailler dans l'incertitude de l'intersection, c'est «Agir dans un monde incertain» [5], cite le SMES-B, ***«c'est travailler là où un savoir ou une pratique ne prédomine pas sur l'autre»***. C'est mettre par exemple en pratique cette rencontre entre la santé mentale et l'exclusion sociale, là où le savoir du psychologue ne prédomine pas sur celui de l'éducateur de rue, mais où les observations et le savoir-faire de l'un et de l'autre se complètent en un tout cohérent. En soi, il s'agit donc souvent d'une **remise en question de pratiques professionnelles traditionnelles.**

> Travailler ensemble, c'est souvent travailler à tâtons. C'est parfois aussi marcher sur les plates-bandes de l'autre, ou se faire marcher sur les siennes.

S'adapter : nous ou les autres ?

Si le Samu social juge nécessaire de «dépasser les clivages inhérents aux différentes approches d'une même problématique» pour travailler ensemble, *«ceci doit pourtant se faire **sans remettre en cause les principes fondamentaux de notre action**»*, précise-t-il, *«principes qui constituent le socle d'intervention des différents dispositifs Samu Social dans le monde»*. Pour le Samu, la difficulté serait donc *«d'adapter les principes de [leur] Modus Operandi aux exigences d'un travailler ensemble contraignant et ne partageant pas les principes fondamentaux du Samu Social International»*. Quand on jette un œil à la charte du Samu, on doute pourtant que la dignité, la solidarité, la citoyenneté, le professionnalisme,... ne soient pas des principes unanimement partagés par l'ensemble du secteur.

Pour le Samu, il existerait *«une résistance d'une partie du secteur à l'approche 'urgence sociale' et à ses modalités d'intervention»*. Il déplore les nombreuses critiques qui lui sont adressées sur sa politique d'action et son fonctionnement, sans aucune proposition constructive à la clé [6]. La solution ? Il faudrait opérer un *«changement de mentalités par rapport à l'approche de l'urgence sociale qui se veut **généraliste, ubiquitaire et multidisciplinaire**. Il ne suffit pas de seulement héberger, ou seulement soigner, ou seulement accompagner socialement. L'approche globale de l'individu est devenue indispensable dans les grandes villes d'aujourd'hui»*. Sur ce dernier point, le SMES-B et La Strada tiennent exactement le même discours.

Pas d'accord, pas de travail ensemble ?!

Dans ce contexte, le Samu s'interroge : *«concernant le développement de stratégies communes pour l'aide aux sans-abri, la question est de savoir **comment il est possible de concilier des approches qui peuvent être très différentes, voire parfois contradictoires»***. Encore une fois, le constat n'est en rien différent de celui de La Strada: *«des pratiques de terrain très diversifiées, fondées sur des approches parfois antagonistes, **rendent improbable** l'émergence d'une vision globale commune sur laquelle les différentes pistes d'action pourraient venir se greffer naturellement. Or, se limiter au plus petit commun dénominateur, aux seules recommandations qui font consensus, exclut d'emblée une bonne part des pistes qui peuvent être avancées par l'une ou l'autre des parties prenantes à une concertation»*, se désole-t-elle.

L'équipe de La Strada poursuit sa lecture des freins à la décision collective : *«si la plupart des travailleurs du secteur sont volontiers critiques par rapport aux pratiques en vigueur dans leur institution, peu franchissent le pas d'accepter de promouvoir des solutions qui risqueraient de remettre en question le bien-fondé même de leur fonction. Ainsi, des notions de type housing first ou habitat accompagné* (voir définition p.30) *feront difficilement l'unanimité en raison des réactions de craintes et de repli qu'elles peuvent susciter. Et les représentations parfois tronquées que les uns peuvent se faire des autres rendent parfois les débats particulièrement houleux dans ce secteur où l'affectif influence souvent les positionnements»*.

Autre limite, politique cette fois : ***«des secteurs pourtant étroitement liés dépendent institutionnellement d'autorités différentes»***, fait remarquer La Strada. *«Le sans-abrisme est en effet souvent la conséquence de manquements au niveau des politiques d'aide sociale, d'emploi, de migration, de santé mentale ou de logement. Mais notre Centre d'appui n'a aucun lien structurel avec les acteurs de ces politiques, et certainement aucun pouvoir d'influence sur leur fonctionnement. Seules les autorités qui nous subsidient sont prêtes à recevoir les recommandations que nous formulons, basées sur l'expérience de nos partenaires et sur les données recueillies auprès d'eux. Lorsque des recommandations dépassent le champ de compétence de ces autorités, nous n'avons que peu de prise sur le fait qu'elles puissent atteindre leur cible»*, regrette La Strada.

Retour sur investissement

La complexité du réseau, sa relative fragilité, rendent le travail ensemble, sans conteste... difficile. Il apparaît pourtant comme un des défis incontournables à relever pour améliorer le secteur de l'aide aux sans-abri *«en [se] donnant le recul et les moyens nécessaires pour analyser les différents services offerts et la façon dont ils sont mobilisés par les personnes sans-abri»*, mission de La Strada, par excellence. C'est là que réside tout l'enjeu d'un travail ensemble cohérent qui permet régulièrement d'***«évaluer les mesures qui collent le mieux à la réalité des personnes et celles qu'il serait opportun de renforcer, d'abroger ou de créer»***. Dans ce but, La Strada recueille un maximum de données à la fois quantitatives et qualitatives : enregistrement systématique des données relatives au profil des personnes hébergées par les structures d'accueil agréées, recensement à plus grande échelle des personnes hébergées et dans la rue, dans les gares, dans des squats, etc. Mais ce, grâce aussi à un regard au plus près du fonctionnement du secteur et à l'identification de ses potentialités et de ses manquements.

«Il n'est pas évident de gagner la confiance des travailleurs sceptiques», conclut La Strada, *«mais nous y parvenons en nous affirmant dans la plus-value que nous pouvons leur offrir, en leur garantissant sous une forme ou une autre un retour sur les investissements que nous leur demandons de consentir»*.

suite page 20

Place de qualité ou lits d'urgence ? Echos de terrain...

L'ensemble du secteur est confronté, un jour ou l'autre, à cette question cruciale : «faut-il ouvrir des places supplémentaires ?»... «En principe, non», répond Anne Devresse, directrice de La Maison Rue Verte (voir p. 21). «Au plus on en ouvre, au plus des personnes qui devraient être dans le logement 'classique' restent coincées dans le secteur de l'accueil aux sans-abri». Mais la situation du logement est telle que le secteur est obligé d'ouvrir de nouvelles places, pour éviter par exemple, que des femmes violentées ne se retrouvent dans les centres d'urgence. «Si elles s'y retrouvent un jour ou deux pour ensuite aller dans une maison d'accueil de type collectif ou bien ici , ce n'est pas un problème. Mais les personnes restent dans des lieux qui ne sont pas adéquats, le circuit ne fonctionne pas», déplore-t-elle.

Face à ces constats, le secteur des maisons d'accueil a tranché : «s'il faut augmenter les places, autant proposer des places de qualité que des lits d'urgence». Or ces dernières années, on a vu essentiellement se créer des lits d'urgence, option qui serait à l'origine d'une grande tension dans le secteur. Tension politique entre deux tendances, l'une sociale, l'autre humanitaire : soit «ne plus ouvrir trop de places supplémentaires» ; soit «installer toujours plus de lits de camp et de tentes parce qu'il faut agir face à une situation jugée gravissime». D'après le secteur, la crispation se situe entre les deux : «à quoi va-t-on réserver les maigres sous disponibles ?...» Et résultat : plus le discours humanitaire prend de la place, moins on fait d'actions à long terme qui tiennent davantage compte de la complexité des choses.

«Certaines négociations se font très haut au-dessus de nous et ne nous appartiennent pas», nous déclare-t-on. «La Strada, on l'a voulu comme organe qui puisse transcender les clivages, qui puisse nous rassembler et nous mettre au travail dans une situation apaisée sur des questions de fond et pas uniquement sur des questions de pouvoir et d'argent. On est preneur malgré les discours différents que l'on peut avoir», ajoute le secteur des maisons d'accueil. Malgré, par exemple, l'énorme tension qui existe autour de cette idée d'installer une porte d'entrée unique et automatique dans le secteur, comme c'est le cas dans certaines villes françaises... «Le secteur a 120 ans d'existence, on ne veut pas être inféodé par un organisme qui nous dicterait ce qu'il y a à faire. Et qui serait susceptible de nous engager dans des voies que nous ne souhaitons pas, comme par exemple être dans l'humanitaire à tout crin. Même s'il doit y avoir des réponses humanitaires à des crises de l'accueil telles que Fedasil,...», admet-on. «On est tout à fait d'accord de faire du partenariat pour optimaliser nos places d'accueil – l'idée n'est pas de garder des lits vides – mais il faut aussi parfois prendre le temps de les remettre en état».

1 «Grâce au détachement à mi-temps d'une assistante sociale de la SASLS au SMES-B, c'est tout le mode de fonctionnement du secteur du logement social que nous apprenons à connaître, et inversement», relate le coordinateur. Ce qui permettrait d'agir davantage en amont et en prévention. Lire à ce sujet l'article sur le site du CBCS : «Une cellule d'appui médico-psychologique contre l'isolement du travail social» (10/09/2010).

2 «Si notre approche est essentiellement bottom-up en ce qu'elle vise à faire adopter par le politique des propositions construites par le terrain», précise La Strada, «il arrive également que nous actionnions le levier du haut vers le bas en transmettant au terrain des informations utiles en provenance des autorités. Ou encore, que nous donnions l'occasion aux politiques de prendre directement le pouls du terrain en se confrontant à sa réalité».

3 La concertation préexistait à l'asbl : lors de sa création, elle a reçu le mandat de la réorganiser. Le souci était de faire de cette concertation un lieu concret de rencontre et d'échange, amenant autour d'une même table professionnels de terrain, autorités régionales et locales et représentants des usagers, à la croisée des réseaux horizontal et vertical. Occasion d'élever le débat au-delà des considérations quotidiennes, et permettre de croiser les expériences et les compétences pour voir ensemble comment agir au niveau des flux entrants et des flux sortants.

4 La Strada a vu le jour suite aux propositions formulées dans le rapport final de la recherche sur la problématique des personnes sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale réalisée par le Germe (ULB), sous la direction de Andrea Rea, en 2001.

5 Michel Callon est sociologue et ingénieur français, auteur de «Agir dans un monde incertain», en 2001. Cet ouvrage porte sur les «forums hybrides», espaces composites associant savants, experts, professionnels de la politique, citoyens, etc. autour de controverses socio-techniques (déchets nucléaires, sida, etc.).

6 Pour reprendre précisément les mots du Samu social : «beaucoup de critiques extérieures sur notre politique d'action et notre fonctionnement - l'accueil d'urgence gratuit et à bas seuil d'exigence ne résout rien, etc. - ceci sans proposition constructive aucune».

7 Lire à ce sujet l'article intitulé «Plan hivernal pour les sans-abri : l'urgence de faire réseau ?» (30/11/2010), sur notre site : www.cbcs.be/

8 Suite à la recherche sous la direction De Andrea Rea en 2001.

* La Strada est le Centre d'appui au secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri. Plus d'infos sur http://www.lstb.be/
Le SMES-B, Santé Mentale et Exclusion Sociale-Belgique, intervient à l'intersection entre santé mentale et exclusion sociale, là où se cumulent les problématiques, et où doivent émerger des pratiques intersectorielles. Plus d'infos sur http://www.smes.be/
Le Samu social de Bruxelles est le dispositif urbain d'urgence sociale et de lutte contre l'exclusion (ex-CASU, Centre d'Action Sociale d'Urgence). Plus d'infos sur http://www.samusocial.be/

Travailler ensemble, «UNE QUESTION DE SURVIE»

Travailler ensemble ? A La Maison Rue Verte, c'est une pratique au quotidien, sous de multiples formes : hébergements de transit, conventionnés, ... Une nécessité, aussi. Pour s'adapter aux nouveaux besoins des personnes, et ce à moindre coût. Elément essentiel dans un secteur où «on se dispute des budgets pauvres entre pauvres»...

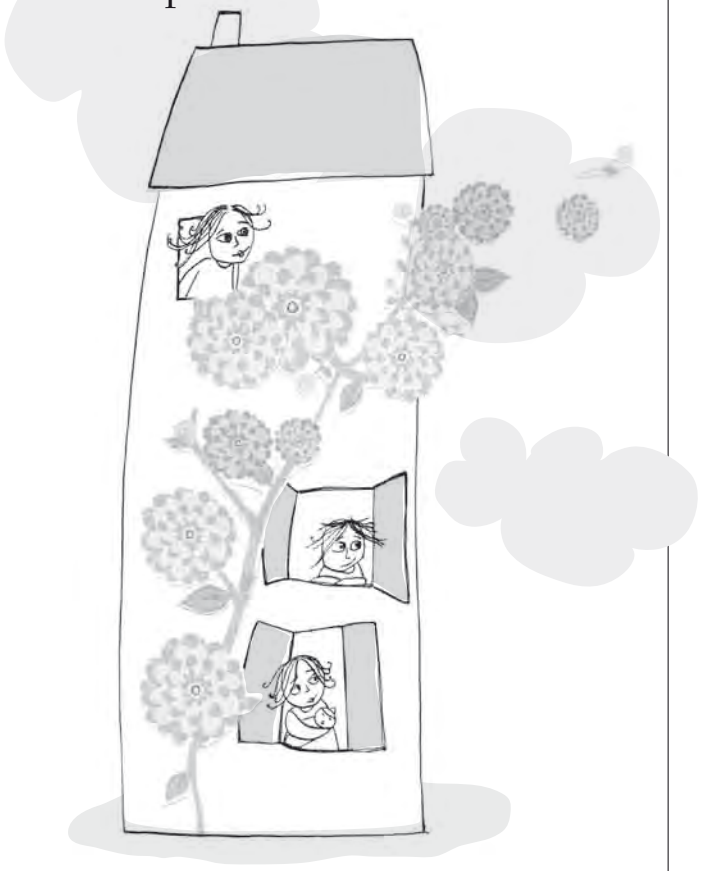

A proximité de la gare du Nord, à l'ombre du Botanique : la Rue Verte. A l'exception de son nom, les espaces verts, ici, on n'en voit plus. La tendance est plutôt à l'asphalte et aux murs délavés. Au numéro 42, quelques poucettes délaissées dans le hall d'entrée de la crèche [1], puis une volée d'escaliers. On s'apprête à patienter dans le couloir, comme c'est l'habitude pour les invités d'un jour. Mais non, *«Pas là, venez, c'est ici l'accueil»* ! Et on nous propose une chaise à la table de la cuisine. Entre une maman avec son petit garçon dans les bras, au regard amusé, et une jeune dame qui boit son café. Sensation d'être arrivée à la maison, de faire agréablement partie du décor. *«Tout se fait à partir de l'accueil»*, vient confirmer Anne Devresse, directrice. L'équipe d'accompagnement psychosocial se relaie au poste d'accueillant tout au long de la semaine. Et travaille tant avec les habitantes de la maison, que les anciennes ou les nouvelles arrivantes, le temps d'un café ou d'un renseignement. *«L'accueillant, c'est celui qui oriente toutes les demandes, ouvre la porte au corps de métier»*, celui qui accueille physiquement tout un chacun.

Alternative au logement collectif

Au second étage de la maison, Hamid, l'homme à tout faire de la maison, retape un des appartements pour accueillir tout bientôt une maman avec ses trois enfants. Chambres, salle-de-bain, cuisine : il ne manque rien. *«Les personnes sont ici chez elles, les démarches administratives et autres ne se font pas dans cet espace privé»*, précise la directrice. Dès sa création, en 2000, La Maison Rue Verte a opté pour cette formule nettement plus privative d'un **hébergement en appartement**. *«Certaines familles sont demandeuses d'un logement et pas d'autre chose. Elles n'ont pas besoin d'être sous la loupe de travailleurs sociaux de manière aussi intense que d'autres. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut que des maisons comme les nôtres»*, s'empresse-t-elle d'ajouter. C'est bien dans sa **complémentarité** avec les autres offres du secteur que cette alternative de logement est utile. Et si, à l'origine, le secteur des maisons d'accueil représente des formules d'hébergement plus collectives, beaucoup d'autres structures proposent aujourd'hui différents types de places d'accueil – comme par exemple, la maison d'accueil des Petits Riens qui a ouvert un habitat solidaire -, mais cela constitue souvent une étape à postériori, contrairement à La Maison Rue Verte.

Un partenariat contraint, forcé ?

Mais pourquoi s'être résolument orientée vers ce type d'hébergement?... *«Les femmes accueillies nous exprimaient leur difficulté à vivre dans des maisons d'accueil collectives»*, se souvient la responsable, *«pourquoi n'existe-t-il pas plus de places comme chez vous ?»*, nous interrogeaient-elles. Ce type d'hébergement permet l'accueil de personnes en difficulté psychologique par exemple, qui ne pourraient pas vivre en maison communautaire, et offre de «se poser» plus longtemps. *«Pour une personne victime de violences conjugales, c'est important qu'elle puisse consolider son travail dans un tel lieu, après être passée par un refuge pour femmes battues»*, soutient la responsable.

suite page 22

* Directrice de La Maison Rue Verte (maison d'accueil)

Article 4

Les demandes sont nombreuses, mais ouvrir d'autres maisons comme La Maison Rue Verte coûte cher. De plus, les familles accueillies dans la maison sont, pour la plupart, des familles nombreuses, la difficulté est donc de les reloger par la suite. *«On est en bout de course de l'hébergement»*, précise la directrice, dès lors *«on a presque une obligation de* ***travailler la sortie en logement durable et adéquat*** *par rapport à la famille. Mais quand on a 15 familles à reloger, ce sont pratiquement 15 missions impossibles sur le dos !»*, s'exclame-t-elle. *«C'est un stress pour l'équipe et pour les familles. Quand elles arrivent ici, nous sommes leur bouée de sauvetage. Après, nous devons aller plus loin, trouver des sorties...».*

Pour toutes ces raisons, la responsable de La Maison Rue Verte s'est tournée vers le dispositif qu'elle connaît le mieux : les **Agences Immobilières Sociales ou AIS** [2]. Et ensemble, ils inventent, innovent... Ils s'associent soit sous forme de convention qui permet de donner la priorité de location à des familles hébergées en maison d'accueil. En contrepartie, la maison d'accueil, à travers l'accompagnement social des familles, donne certaines garanties (loyers payés en temps et en heure, intervention en cas de problèmes avec le locataire, etc.). Soit par le biais d'appartements conventionnés (la maison d'accueil fournit les locataires, bail normal, non limité dans le temps). Ou encore sous la forme d'appartement de transit [3] (contrat de bail à durée précaire qui n'existe que dans la législation AIS).

«Le partenariat s'inscrit depuis toujours dans notre action», poursuit Anne Devresse, *«et de plus en plus. Tout spécifiquement avec les AIS - qui débutaient il y a dix ans - mais on a aussi des contacts avec le secteur du logement social, avec le Fonds du Logement, les régies de certaines communes, etc.* ***C'est la seule manière de pouvoir sortir les familles de manière convenable».***

La première convention est lancée avec l'AIS de Saint-Josse en 2006 pour 5 appartements conventionnés, avec la possibilité de faire du transit. *«Je suis allée voir 'Logement pour tous' qui avait déjà mis ce dispositif en place avec d'autres associations. Il m'a expliqué les conventions qu'il avait déjà. On a profité de leur expérience pour monter notre propre projet avec l'AIS de proximité de Saint-Josse».*

Depuis, une famille est sortie d'un logement conventionné et une autre a été relogée. *«Bien entendu, ce n'est qu'une famille»*, admet Anne Devresse, «*mais celle qui a quitté les lieux a réussi à acheter un appartement. Une autre famille est également sur le point de le faire. Ce sont des projets à long terme pour ces femmes...».* [4]

Fin 2007, toujours avec l'AIS de Saint-Josse, c'est l'ouverture de 4 appartements de transit dans une petite maison toute proche de la maison d'accueil. *«La particularité du projet est la proximité de l'habitation : on y loge des femmes seules ou avec un enfant en bas âge qui peuvent bénéficier des espaces collectifs de la maison d'accueil».*

De fil en aiguille, les projets se multiplient. En 2010, 3 nouveaux appartements conventionnés avec l'AIS de Saint-Josse se sont ouverts au-dessus de la pharmacie du quartier. Peu après, c'est «Logement pour tous» qui leur propose un projet : la **Maison-Relais «La Fraternité»**. Initiative qui réunit plusieurs projets associatifs [5] autour d'un objectif commun : faciliter l'accès au logement pour des personnes à faibles revenus. La Maison-Relais offre une perspective de réinsertion à la fois pour des hommes sans-abri et des femmes seules avec enfants. Pour La Maison Rue Verte, cela signifie disposer de **deux appartements deux chambres supplémentaires pour des femmes seules avec enfants** dans le cadre de logements de transit.

Nouvelles portes, nouvelles sorties

«On a d'abord hésité parce que ce n'était pas tout à fait notre quartier», se souvient Anne Devresse, *«la maison est située juste de l'autre côté de la gare, ce qui représente une fracture urbanistique assez importante, mais le projet était intéressant, avec une mixité de population et la rencontre d'autres partenaires».* Et la confiance est là, vu la collaboration de longue date avec «Logement pour tous» [6]. ***«Et faire un bon partenariat, c'est s'ouvrir des opportunités vers le monde du logement et du logement social,*** *se donner d'autres ouvertures pour les sorties des familles»*, explique la directrice. Mais pas question cette fois d'entrer dans le projet sans recevoir des moyens supplémentaires. *«On était passés de huit suivis de familles en maison d'accueil à treize, sans augmenter les forces de l'équipe»*, précise-t-elle. «*Même si la maison d'accueil ne gère pas directement les logements* [convention avec AIS, ndlr], *une seule personne à temps plein pour le nettoyage de la maison, les travaux, etc. ne suffisait plus».*

Une demande adressée aux ministres compétents (Cocof) permet l'engagement d'un 2/5ème temps... *«C'est déjà un début de reconnaissance»*, positive la directrice. «*Je devrais postuler auprès du Ministre du logement pour faire reconnaître le travail d'accompagnement au logement* [7]*, etc. Mais tout cela demande du temps... Maintenant, on accompagne 15 familles : 7 en transit et 8 en maison d'accueil. Ce qui implique pour chacune d'elles un accompagnement dans certaines démarches, dans la recherche de logement, etc. On atteint au total le chiffre d'***une trentaine de famille en préoccupation sur l'année***, avec les suivis post-hébergement, etc.».*

La solution est donc de **travailler au maximum avec les dispositifs existants.** A ce jour, la maison dispose de sept appartements de transit et de sept appartements conventionnés. Le logement de transit permet d'*«ouvrir de nouvelles places,* ***un peu***

***moins 'contenantes'**, mais avec le même souci d'accompagnement psychosocial»*, souligne Anne Devresse. Au-delà de cette plus-value pour l'usager, le partenariat permet aussi de valoriser collectivement **le travail fait par l'un et l'autre partenaire**. Si les AIS reçoivent un peu d'argent supplémentaire pour la gestion d'un appartement de transit, la directrice de La Maison Rue Verte défend l'idée que le montant est insuffisant par rapport à toute la logistique nécessaire à la gestion de ces appartements.

«Survivre», mais pas seulement...

«Au fond, [le partenariat], c'est de l'ordre de la survie», résume Anne Devresse. *«Nous avons besoin des AIS pour trouver des logements ; et eux ont besoin de nos services pour la garantie d'un accompagnement social des familles. C'est presqu'**un partenariat obligé pour essayer de s'en tirer les uns et les autres**»*. Au-delà de cette réalité, elle pointe aussi l'intérêt et le plaisir tirés du travail inter-équipes sur le projet : *«même s'il a fallu prendre nos marques, la collaboration entre services est agréable et nous permet de redéfinir nos rôles respectifs : 'Logement pour Tous' gère le bâtiment, mais nous avons également précisé 'qui fait quoi' à l'entrée et à la sortie d'une famille (montage de meubles, achats collectifs, ...), etc.»*.

Pour le moment, La Maison-Relais est surtout un **accolement de différents projets**, entre professionnels d'orientation différente, mais qui poursuivent un objectif commun : le bien-être des personnes. Côté financier par exemple, «*en tant qu'association hybride (à la fois publique et privée), le projet ne permet pas d'obtenir des moyens tous ensemble*», précise la directrice, *«chacun s'investit de son côté, notamment pour l'équipement des appartements. Mais ensuite, on s'arrange pour faire des achats collectifs, par exemple. A ce stade, les femmes qui sont hébergées n'ont pas conscience de vivre dans une maison particulière : «on n'a pas mis l'accent sur cette rencontre entre les femmes et les personnes sans-abri qui résident dans cette même maison»*, vient confirmer Anne Devresse.

Son mot d'ordre : ***«ne cloisonnons pas les publics !»***. Mais sans obligation de vie commune. Et si, tout à fait naturellement, *«des solidarités peuvent se maintenir, se créer, tant mieux»*, conclut-elle. Une manière de tenter la **mixité à l'intérieur des maisons d'accueil ?**... *«Dans les logements de transit, il y a cette possibilité d'accueillir des couples par la mise à disposition de lits doubles, de faire se rencontrer des publics différents grâce à la simple logique du voisinage : un homme qui aide à monter un caddie de courses, par exemple»*. C'est aussi la possibilité de recevoir le père des enfants au domicile, contrairement à la maison d'accueil où le droit de visite ne leur est pas autorisé. *«La mixité des habitants de ce projet amenée par les différentes associations est déjà, selon moi, le **signe d'un décloisonnement**»*, conclut-elle [8]. Et elle trouve intéressant de constater qu'il n'existe pas de contre-indication à cette cohabitation.

Accepter les limites des uns et des autres...

Construire des projets à plusieurs ne comporte pas, bien entendu, que des avantages : *«cela nécessite de pouvoir être attentif et souple»*, témoigne Anne Devresse, *«parce que les conditions de travail, les missions et les métiers sont différents pour chacun des partenaires, même si les objectifs sont identiques, à long terme»*. Pouvoir défendre son option et puis, accepter qu'on ne l'ait pas retenue. Par exemple, pour Anne Devresse, les loyers des appartements de transit restent trop chers. La seconde étape serait, selon elle, de faire une évaluation sur base de cette expérience et de pouvoir porter des revendications communes : *«comment faire mieux dans le contexte actuel de crise du logement ?»*... Mais aujourd'hui, les expériences d'hébergement de transit sont toutes relativement jeunes (2006), ce qui ne permet pas encore d'avoir le recul nécessaire.

Il est donc essentiel de rester **ouvert au métier de l'autre**, de comprendre ses réactions, et de s'écouter dans ses réalités respectives. *«Quand l'AIS propose un logement que les personnes en liste d'attente chez nous ne prennent pas»*, cite pour exemple Anne Devresse, *«c'est difficile de faire entendre que, malgré leur situation précaire, ils ont le droit de chercher le «bon appartement»... Tout le travail social effectué en maison d'accueil - regain de dignité, de confiance, la relation avec enfants – ne peut être réduit à néant à cause d'un lieu de vie où la famille ne se sentira pas bien»*, insiste-t-elle. Le rôle de l'équipe est d'éclairer le mieux possible les raisons de ce refus auprès du partenaire.

Autre type de difficulté : «que porte-t-on de la plainte de madame par rapport à un logement quand on sait qu'il est conventionné par l'AIS ?», «comment rester solidaires dans le bien-être des familles» ?... Ce sont des questions qui traversent le travail des équipes au quotidien. Et qui exigent de prendre le temps de la réflexion. *«Les concertations inscrites dans la convention, honnêtement, on ne le fait pas aussi souvent que l'on voudrait»*, avoue la directrice, *«alors on privilégie des petits moments informels : favoriser les moments conviviaux inter-équipes, partager un temps de midi avec un responsable AIS pour parler du travail, mais aussi de tout et de rien. **Conserver le contact**. Parce qu'on travaille quand même dans un contexte hyper dur, on rame à contre-courant»*, conclut-elle, avec le sourire.

---

1 Sur le point de déménager quelques rues plus loin, «la crèche 'Les hirondelles' a servi d'interface pour l'intégration d'une maison d'accueil pour femmes dans un tel quartier», témoigne Anne Devresse : «c'est non seulement un lieu d'accueil pour les enfants de la maison, mais aussi pour le quartier en général». La crèche est donc un premier type de 'travail ensemble'.

2 Les AIS jouent un rôle d'intermédiaire entre des propriétaires qui souhaitent se décharger de la gestion locative de leur bien d'une part et des locataires disposant de revenus limités d'autre part ; elles assurent la gestion locative du logement. Pour en savoir plus : «Habitat solidaire : regarder la rue depuis sa fenêtre» (08/05/2009) sur www.cbcs.be/

3 Pourquoi l'appellation 'logement de transit' ? Les conventions d'occupation du logement, établis durant un maximum de 18 mois par l'AIS, le sont à titre précaire. Dans les trois ou quatre premiers mois, elles sont généralement renouvelées tous les mois. Ensuite, il peut s'agir d'un renouvellement trimestriel. Au-delà de 18 mois, il est possible de passer dans le cadre d'un bail classique d'un an. Tout comme pour le logement conventionné, le logement de transit fait donc l'objet d'une convention avec une AIS, mais sa durée d'occupation est limitée dans le temps. Pour en savoir plus : http://www.rbdh-bbrow.be/

4 Le premier appartement de transit a permis à ce jour l'hébergement et le relogement de 4 familles.

5 Fruit d'un partenariat entre l'AIS «Logement pour tous» et l'asbl «La Maison Rue Verte», mais aussi La Fondation d'utilité publique «Henri Servais», la Fondation privée «Habitat et Humanisme», l'asbl «Fami-Home» et ses partenaires.

6 Depuis ses débuts, la maison d'accueil a une convention de partenariat avec l'AIS 'Logement pour tous', notamment pour réaliser les états des lieux d'entrée et de sortie des appartements de la maison.

7 Prévu dans la législation Cocom, le logement accompagné n'est pas prévu par la Cocof.

8 Habitat et Humanisme s'est cependant engagé à faire des liens entre les différents publics à travers des rencontres, des activités pour assurer la convivialité, etc. «Moi, je n'ai pas de moyens à mettre en plus dans ces types de projets, mais je ne suis pas contre», explique Anne Devresse.

Travail en réseau et réduction des risques : POUR UN TRAVAIL SOCIAL MODERNE ?

«La complexité du monde est telle qu'un acteur étatique ne peut, seul, la gérer, la maîtriser», affirme Sandro Cattacin, professeur de sociologie. La pluralité du monde exige des réponses de plus en plus multiples. Réponses qui soulignent les limites de l'agir étatique. Il défend donc la thèse d'une nécessaire complémentarité entre l'Etat et le monde associatif : l'Etat doit faire appel à ce ***«faisceau de forces collectives capables de répondre à des situations multiples»***. Mais comment envisager une saine et sereine complémentarité quand les politiques publiques répondent à la problématique du sans-abrisme sur le mode humanitaire ? Comment instaurer un climat de confiance quand l'associatif se voit déléguer toujours plus de missions alors que les causes de grande précarité restent non traitées ?... A partir du contexte européen en général, le sociologue, de passage à Bruxelles, apporte un éclairage sur les conditions nécessaires à un travail social moderne de qualité, notamment à travers un travail en réseau coordonné, légitimé.

Le secteur de l'aide aux sans-abri a subi une évolution importante ces dernières années. Comment expliquez-vous ce changement ?

«Auparavant, il véhiculait une image particulièrement vieillotte et stéréotypée – image du clochard – et les professionnels fonctionnaient essentiellement sur base d'un système paternaliste. **Actuellement, c'est un secteur extrêmement vivant.** Sa modernisation est directement liée à la multiplication des facettes des problématiques vécues par les personnes. Au point qu'il ne s'agit plus seulement de donner un logis mais d'avoir recours à une intervention complexe. La logique majoritaire est alors devenue «privatisation» et «subsidiarisation» du secteur de l'aide aux sans-abri, un peu partout en Europe».

Pour résoudre le problème à tout prix

«Le sans-abrisme est effectivement un des problèmes majeurs pour une ville qui veut rester à la pointe en termes de concurrence, de visibilité, d'attractivité : il faut sortir les gens de la rue si on veut conserver une image positive. En plus, «les pauvres» ont cette méchante habitude d'aller là où il y a l'argent, là où on ne veut pas les voir !».

Ils «polluent», en quelque sorte, l'espace public...

«Dans les villes, on peut voir la migration, la différence, les difficultés des gens, mais... pas trop quand même ! Cela pourrait faire peur, déstabiliser. On a investi dans ce secteur plus que dans d'autres – comparé, par exemple, au drame social de l'alcool chez les personnes âgées – parce qu'il y a cet enjeu de visibilité de la problématique. **Voir ou ne pas voir les gens dans la rue, c'est, au fond, un révélateur efficace d'une politique de la ville.** Toute une série de villes se sont d'ailleurs mises en évidence par des décrets d'interdiction de dormir sur les bancs publics, de manger à l'extérieur, de mendier dans certaines rues ou par l'aménagement de bancs de nouveau style sur lesquels il est impossible de s'allonger. C'est une petite guerre ouverte pour éviter d'avoir devant soi l'image d'une ville indienne» [1].

* Professeur de sociologie à l'UNIGE – Université de Genève

Or les personnes dans la rue ne constituent qu'un petit pourcentage de l'ensemble des personnes sans-abri

«C'est vrai, c'est un phénomène très complexe qui recouvre diverses réalités : une situation de quelques jours, de quelques mois ; des problèmes psychologiques, de drogue, d'alcool, de pauvreté classique, de migration qui a mal tourné au moment de l'arrivée, de clandestinité, etc. Bref, la pression d'agir est grande et signifie «politisation». **Mais c'est un secteur où il n'y a pas vraiment de réflexion de politique globale**. Parce qu'on ne veut justement pas penser le problème globalement : on ne veut pas voir les gens, point ! Or, pour régler des situations sociales problématiques telles que celles des personnes sans-abri, il faut développer une politique avec les acteurs. L'Etat, comme pour beaucoup d'autres politiques d'ailleurs, doit se mettre en position de **médiateur, d'animateur, de créateur d'une politique adaptée à un secteur de haute complexité».**

Voir ou ne pas voir les gens dans la rue, c'est, au fond, un révélateur efficace d'une politique de la ville.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

«Comme l'Etat ne parvient pas à résoudre des problématiques spécifiques telles que la dépendance à la drogue, la clandestinité, etc., il doit faire appel à des organismes qui lui apportent une sorte de crédibilité immédiate telle que l'Armée du salut, etc. Il doit déléguer pour motif de légitimation, pour montrer qu'il peut agir de manière cohérente. **Son rôle est de créer un climat de confiance par un agir continuel et crédible qui montre qu'il veut du bien au secteur.** Si rien n'est mis en place et qu'il existe une telle multiplicité d'acteurs, le risque est d'avoir un effet de gaspillage des ressources et d'inefficacité. Créer des lieux où les acteurs se rencontrent, créer des intérêts pour se coordonner, c'est difficile, mais c'est cependant le travail numéro un à effectuer».

A Bruxelles, La Strada, Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri (voir p.15) a été mandaté pour apporter plus de cohérence dans le secteur. Mais encore faut-il qu'une telle structure soit reconnue par l'ensemble des acteurs...

«En effet, ce n'est pas seulement la création de conférences de coordination, de lieux de concertation qui sont à la base d'une situation de confiance. Elle peut s'instaurer grâce à des événements tels que des colloques, des journées d'étude, des rencontres autour d'une thématique spécifique au secteur. Organiser ce type d'événements régulièrement, en impliquant les différents acteurs, en leur donnant une parole, suscite l'échange de savoirs ; enseigne que l'un peut être utile à l'autre. Il n'y a rien d'autre à faire que de commencer par là : **faire comprendre aux acteurs qu'ils sont complémentaires**. Et si cela n'est pas clair, c'est évident qu'ils ne vont pas collaborer, que la confiance n'existera pas».

Et s'ils ne jugent pas la complémentarité fondamentalement nécessaire ?

«Il faut une incitation pour collaborer... S'il n'y en a pas, on ne peut pas forcer, on ne peut imposer une coordination. Surtout dans des secteurs qui regroupent à la fois du public et du privé. Les personnes doivent comprendre que c'est efficace de fonctionner de cette manière, que c'est dans leur intérêt. A chaque fois que j'ai observé des processus de coordination se mettre en place, j'ai vu que cela s'est fait à partir d'échanges de savoir, sans pression aucune. La question à se poser est la suivante : **«est-ce que j'arrive à résoudre l'ensemble des problèmes avec mon système ?»**. Il arrive qu'un acteur apporte une réponse inclusive à cette question, c'est-à-dire qu'il se diversifie à l'intérieur même de sa propre structure. Ce n'est pas exclu, mais c'est plutôt difficile dans une ville avec un tel niveau de complexité comme à Bruxelles. C'est une question de grandeur, de gestion de secteur... Pour être fort, il faut donner et collaborer. Pour qu'une position d'acteur fort soit acceptée par les autres, il faut nécessairement être dans le partage».

suite page 26

Quel rôle a l'acteur étatique dans ce processus ?

«L'Etat ne peut coordonner lui-même, mais doit prendre les choses en main – en la personne d'un délégué à la pauvreté, à la drogue,... – il doit donner l'impulsion : **qui d'autre que lui a cette légitimité d'intervenir sur tel territoire précis,** défini ?... Cela peut se faire à partir d'une recherche, étatique ou non, etc. Ensuite, vient la nécessité de construire un réseau qui se coordonne avec des têtes. Et la coordination politique se fait alors entre trois, voire quatre acteurs clés ou plus».

> Plus une structure a des ressources alternatives, plus elle est un acteur conscient.

On commence à collaborer pour ensuite développer une coordination...

«Il ne s'agit jamais de coordonner sans acteur. Mais plus les acteurs sont nombreux, plus c'est difficile de travailler tous ensemble. A partir de dix acteurs, une coordination interhiérarchique est nécessaire, il faut décentraliser. Des coordinateurs d'acteurs se mettent en place pour coordonner parfois jusqu'à quarante organisations. La question est de savoir à quel niveau de complexité regarder : focaliser sur les sous-secteurs et non sur les acteurs : ambulatoire, hébergement, immigration,... Dans ce dispositif, l'animation d'une coordination est très importante : faire se rencontrer les acteurs, échanger de manière continuelle».

Mais comment créer de véritables échanges opérationnels ?

«Dans le domaine de la drogue par exemple, des échanges hebdomadaires ont lieu pour discuter de cas concrets : «j'ai vu que des gens dorment à tel endroit». L'information est importante pour la police, le Samu social, le service d'accompagnement psychologique, etc.». Tout le monde a intérêt à apprendre de telle ou telle situation pour éviter que les problèmes ne se reproduisent».

Et jusqu'à quel point le réseau peut-il se diversifier, s'étendre sans risquer de se perdre ?

«En principe, il y a une population «naturelle» d'organisation. Si trois, quatre organisations travaillent sur la même question, à partir d'un moment, certaines disparaîtront. La différenciation a une limite qui est liée à la problématique. Je ne pense pas qu'il y a prolifération d'acteurs parce qu'il y a complexité. **Il y a plutôt besoin de coordination plus la complexité de la problématique augmente»**.

Travailler en réseau est souvent synonyme de plus de boulot sur le terrain, sans recevoir pour autant des moyens supplémentaires. Le monde associatif ne risque-t-il pas de se piéger lui-même ?

«Tout d'abord, il y a une distinction à faire entre le **temps du travail social avec un usager et le travail de mise en réseau des professionnels du secteur.** Si on parle de l'action concrète, c'est aujourd'hui l'héroïque assistant social qui trouve des ruses pour que la personne soit orientée vers un lit d'hôpital, vers un centre d'accueil, etc. Et c'est justement parce que les structures ne sont pas coordonnées qu'il le vit comme héroïque, hors travail, non reconnu. S'il ne conçoit pas cette partie du travail comme faisant partie intégrante de ses missions, c'est qu'il y a un problème de coordination. Dès que des procédures de mise en relation sont instaurées dans une logique systémique de «social work», cette tâche fait alors tout naturellement partie du travail de l'assistant social».

Il y aurait, selon vous, une difficulté d'intégration du travail en réseau dans une vision plus globale du travail social...

«Tout à fait. Selon la situation et la position du travailleur social, il y a différentes logiques de réseau qui se mettent en place. Chaque cas est différent, avec une analyse spécifique de la situation : pour telle personne, il y a ces six institutions et ces quatre personnes à mobiliser, par exemple. Dans cette manière de procéder, **le travail en réseau fait partie du jeu»** [2].

Pour éviter que les problèmes ne s'aggravent ?

«Oui, parallèlement à ce travail en réseau, on en vient à la deuxième orientation d'un travail social moderne, selon moi: la **réduction**

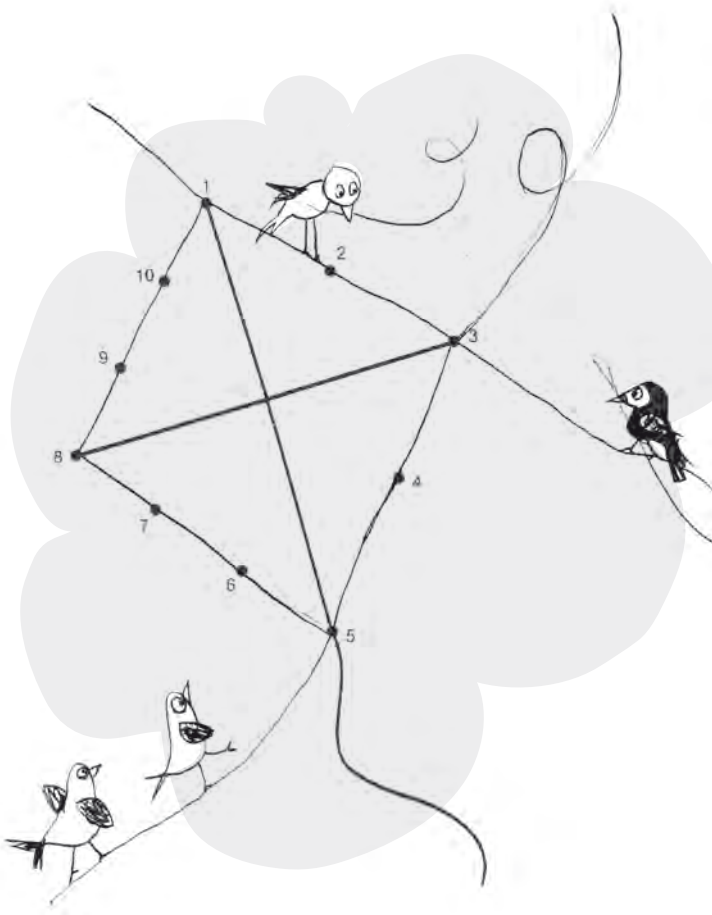

Le travail en réseau fait partie du jeu.

«La gestion du risque faute d'innovations ?»

Pour Sébastien Alexandre, coordinateur du SMES-B, l'avenir du travail ensemble prendrait une importance cruciale à partir de la nécessité «de trouver, non plus la solution, mais une solution faisant consensus entre les différentes parties, les mobilisant, les entraînant dans un projet. Non plus dans un projet de société, mais individuel, comme un projet de réinsertion, un projet de cure, un projet de remise à l'emploi, etc.». Pour prolonger son propos, il se penche sur la théorie de «société du risque», analyse proposée par Ulrich Beck, société où ce qui compte désormais est la gestion du risque, qu'il soit nucléaire, écologique, économique, etc. Aux yeux de Sébastien Alexandre, le secteur social n'est pas exempt de cette gestion du risque. On ne se contente plus seulement de reloger des personnes à la rue via des programmes tel que le Housing First, mais on les accompagne dans ce relogement, pour éviter des risques de «rechute à la rue». Si un accompagnement des personnes dans le cadre du Housing First (voir définition p.30) se réalise, c'est bien parce que cet accompagnement est nécessaire et amène une réelle plus-value pour les personnes qui bénéficient de ce suivi. Mais cette gestion du risque met le doigt sur un manque : une certaine pauvreté de projets de société innovants.

Le tout est de «gérer» le problème du sans-abrisme, sans plus penser notre société à l'égard de ce sans-abrisme ; tout comme le secteur de la réduction des risques a permis, avec succès, de limiter la propagation du sida, mais n'est pas arrivé, à ce jour, à repenser drastiquement l'intégration des usagers de drogues dans notre société. Cette gestion du risque, Ulrich Beck l'explique par l'incertitude immanente à notre monde. Il est rejoint en cela par de nombreux sociologues, tels que Latour, Giddens, Ehrenberg, etc. L'idée est que notre époque post-moderne a tourné le dos aux grandes certitudes d'antan qu'étaient la religion ou la science. Ce qui apparaissait comme tangible, devient maintenant discutable. Le réchauffement climatique, l'apport du nucléaire, le clônage sont débattus. Complexité, donc, des réponses à apporter face à cette attitude de réflexivité permanente (la capacité accentuée de notre société à se réfléchir et à penser son fonctionnement). Position d'incertitude qui touche aussi la santé et le social : la médecine palliative est débattue, le droit à la mort volontaire est débattu, certaines méthodes de fécondation sont débattues. Face à de plus en plus de problématiques, les réponses univoques ne sont plus d'actualité : elles sont à nouveau mises en débats, et ce entre professionnels et institutions divers. L'expertise du médecin est mise en lien avec celle d'un assistant social, d'un éducateur de rue, ou d'un psychologue, par exemple. Mais aussi, avec celle de l'usager de soins lui-même.

des risques. Quand le travailleur social prend en charge une personne, par exemple ivre, dans la rue, il est d'abord là pour lui sauver la vie. Il est très concret. Puis, il va mobiliser les réseaux primaires : «est-ce que tu as une famille, un frère ?». Puis, les acteurs de l'urgence sanitaire. Ce sont des étapes systématiques et c'est là où les sous-secteurs doivent pouvoir se coordonner...».

«Moins une ville a de problème social, plus elle sera innovante, économiquement parlant». Et inversement. D'où la nécessité d'avoir une politique d'investissement très cohérente pour éviter que les problèmes sociaux ne s'aggravent. Par exemple, investir dans des bonnes écoles dans des quartiers pauvres, c'est très rentable, en fin de compte. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui les régimes d'innovation : investir dans le social pour avoir un «output» économique. C'est lié à ce retour de la ville, dans les années quatre-vingt, comme facteur économique numéro un [3].

Et construire un nouveau type de complémentarité avec l'Etat ? Se créer une certaine indépendance financière ?

«L'indépendance est productrice d'innovation, d'autonomie, d'engagement. **Plus une structure a des ressources alternatives, plus elle est un acteur conscient.** Mais dans le social, c'est difficile de fonctionner de cette manière. Beaucoup d'argent circule, l'Etat délègue des tâches qu'il ne peut effectuer et s'appuie, on l'a vu, sur les associations. La professionnalisation, l'orientation transforment l'associatif en un bras prolongé de l'Etat. Le risque est qu'elle perde finalement sa capacité d'innovation et de critique sociale. Pour cette raison, une réflexion alternative à l'égard de ceux qui subsidient est nécessaire à un certain moment. Dans le secteur de l'aide aux sans-abri, il y aura toujours des recherches de fonds alternatifs, par exemple. (...) **Je suis convaincu que le travail social, l'insertion sociale, dans le futur, se transformera radicalement.** Simplement parce que les générations qui arrivent sont libérées des théories marxistes, de cette image négative de l'économie. Les nouvelles générations comprennent davantage comment fonctionne le monde. Et s'il y a de l'argent en jeu, ils ne crient plus au capitalisme... L'économique ne constitue plus pour eux un repoussoir, il pourront envisager de créer des liens positifs et innovants avec ce secteur plutôt que de le diaboliser».

---

1 En octobre 1993, l'ancien bourgmestre, Michel Demaret, fit enlever les 150 bancs publics des boulevards du centre de Bruxelles, au motif qu'ils étaient squattés par les SDF. Aujourd'hui, s'ils font toujours bien partie de notre paysage urbain, on veille pourtant à ce qu'ils soient un peu plus « design » et un peu moins confortables. Selon IEB, «vouloir résoudre les problèmes sociaux en croyant les canaliser dans des formes urbaines sécuritaires est voué à l'échec en l'absence d'un questionnement plus profond sur ce qui est à l'origine des nouvelles demandes de la sécurité». Lire à ce sujet l'article «quand les espaces publics se défendent des indésirables» dans Bruxelles en mouvements, n°230, janvier 2010 (le périodique d'IEB, Inter-Environnement Bruxelles).

2 Comme c'est déjà le cas à l'hôpital où «la mise en réseau des compétences, c'est la normalité», souligne le sociologue, «entre, par exemple, l'assistant social, le docteur, l'infirmier. Les dossiers médicaux se créent automatiquement et doivent circuler».

3 «Aujourd'hui, l'esprit d'ouverture d'une ville, sa capacité d'innovation, se mesure notamment à son «gay index», au nombre de bars homosexuels dont elle dispose», explique Sandro Cattacin, «à son traitement de la différence sexuelle liée à l'homosexualité».

Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl

Conclusion

RÉSEAUTAGE, ARRIMAGE, MAILLAGE,...

«Réseautage, concertation, partenariat, intersectorialité, continuum de services, arrimage, maillage» [1]. Images concrètes ou davantage poétiques, cette diversité de vocabulaire reflète le caractère illimité du 'travail ensemble'. Mais aussi sa difficulté à se laisser définir, décrypter, décoder. Débuté de manière spontanée, difficile d'en parler tant la démarche est intégrée au quotidien ; le cas contraire, le travail peut être vécu comme une pièce rapportée, pesante à mettre en œuvre.

Et pourtant, le 'travail ensemble' ne peut pas toujours partir d'une volonté unanime de collaboration entre tous les acteurs concernés, on l'a constaté au fil de ce dossier : nécessité, voire obligation, de se coordonner davantage pour une circulation plus fluide des usagers dans un contexte de crise du logement, de l'emploi, de la politique de migration, ... mais aussi pour pallier cette «mosaïque politique et institutionnelle bruxelloise». Dans cet enchevêtrement d'acteurs, une première difficulté est de repérer les différents niveaux d'articulation propres au travail ensemble, sur le terrain ou ailleurs : travail en équipe, entre professionnels d'un même secteur ou au-delà de son propre secteur ; travail entre différentes structures de coordination ou entre les politiques sociales elles-mêmes, ...

Dans chacun de ces cas de figure, le contexte particulier, les relations entre institutions, entre personnes jouent un rôle très important. Pour reprendre les mots de La Strada, *«l'affectif influence souvent les positionnements»*. Parce qu'au cœur de cette action s'inscrit la **rencontre avec l'autre, l'humain, l'incertain.** Mais la rencontre - tout comme la mise en place de certains outils (La Strada, la Concertation,...) - ne suffit pas. Encore faut-il créer des intérêts communs, donner des incitations à collaborer, *«faire comprendre aux acteurs leur complémentarité»*, comme le souligne le sociologue Sandro Cattacin.

Collaborer sans donner ?

Or, dès qu'il y a rencontre entre plusieurs professionnels se pose la question du **«qui fait quoi?»**, et **«avec quels publics?»**. C'est là qu'apparaissent les craintes de se faire marcher sur ses propres plates-bandes, surtout dans un contexte de «budgets pauvres à se partager entre pauvres». Comment être dans la confiance, dans l'échange mutuel et la remise en question de ses pratiques professionnelles quand il y a des subsides en jeu et que l'on n'a pas forcément la même conception de l'aide sociale ?

Si des articulations existent bel et bien sur le terrain – depuis toujours – la collaboration semble loin d'être optimale : les acteurs de terrain se plaignent d'un circuit qui ne fonctionne pas, d'un échange partiel de l'information au sein du secteur. Les pouvoirs politiques n'auraient-ils pas là un rôle essentiel à jouer ? Pour formaliser le travail en réseau dans et en dehors du secteur de l'aide et de l'accueil aux sans-abri. Et ce, dans une réflexion de politique globale.

Le défi du 'travailler ensemble' est donc double pour le secteur: collaborer à l'extérieur de son propre secteur et trouver les justes articulations à l'intérieur. En effet, comment répondre à la nécessité de créer des filières appropriées sans mettre autour de la table les CPAS, les services d'urgence, les maisons d'accueil,...?

Il en irait de la cohérence du secteur lui-même. Comme le rappelle Shirley Roy dans L'itinérance en questions, la richesse du réseau réside bien dans l'idée du **passage et non de l'ancrage de l'usager,** grâce au développement et à l'utilisation de relais [2]. Ce qui éviterait les effets pervers de la prise en charge globale et de la dépendance de l'usager à l'une ou l'autre offre de service, notamment à celle des maisons d'accueil ? En effet, le phénomène d'allongement de la durée de séjour dans ce type de structure met en péril sa fonction de 'lieu de transit'. Et empêche l'usager de poser un véritable choix en fonction de ses besoins. Le travail en réseau permettrait-il de créer des **portes de sortie de qualité** malgré «des situations où les difficultés sont non seulement souvent 'empilées' mais aussi 'intriquées'» ? Pour une prise en charge à la fois des «personnes 'trop' (handicapées, folles, malades, âgées, jeunes,...) pour être autonomes et 'pas assez' (handicapées, folles, malades, âgées, jeunes,...) pour être prises en charge par une institution spécialisée» [3].

Comme nous l'annoncions en début de dossier, le **'travail ensemble', en réseau, c'est l'idée d'un pari.** A prendre ou à laisser ?... Face à la complexité des problématiques des publics accueillis, le secteur de l'aide sociale n'a pas vraiment le choix puisqu'aucun des différents acteurs ne peut répondre à tout, isolément ; puisque chacun propose des actions ponctuelles ou à plus long terme, mais

Nécessité, voire obligation, de se coordonner pour pallier cette «mosaïque politique et institutionnelle bruxelloise»

ne peut prétendre offrir **LA solution.** *«Constatons que nous sommes amenés à travailler davantage ensemble, et faisons-en une opportunité !»,* propose dès lors le SMES-B.

Certains préfèrent pourtant multiplier les services à l'intérieur de leur propre structure et craignent tout simplement d'être trop différents pour travailler ensemble: le réseau n'empêcherait-il pas de cultiver ses différences ?... Pour Shirley Roy, c'est pourtant un *«dispositif qui permet d'intégrer dans l'action des logiques et principes contradictoires ou antagonistes ;* ***il en est même la condition de possibilité****».* Ainsi que sa richesse. Le réseau permettrait à chaque acteur de *«conserver son identité, son idéologie, son approche spécifique, ses exigences».*

Une mise en garde cependant : *«le réseau ne peut ni ne doit devenir, bien malgré lui, le lieu d'aboutissement, de 'parquage' des populations problématiques, vulnérables et dérangeantes»* [4].

Reste à légitimer davantage une telle démarche auprès de l'ensemble des acteurs concernés, par le biais d'un «retour sur investissement», comme le suggère La Strada ? Pour se donner les capacités d'*«évaluer les mesures qui collent le mieux à la réalité des personnes et celles qu'il serait opportun de renforcer, d'abroger ou de créer».*

Pour faire du travail ensemble un véritable outil - parmi d'autres - d'une **politique sociale préventive plutôt que «palliative [5]» ...**

Pour une «créativité interdisciplinaire»

«Derrière ses façades de capitale de l'Europe, la ville de Bruxelles s'est morcelée. Elle est traversée par des forces de dissociation sociales et des clivages culturels, avec ses poches de précarité, ses quartiers ethniques, ses zones de luxe et ses centres d'affaires très fermés. Dans ses interstices, la ville camouffle aussi de nombreuses situations d'inhumanité. Elle masque ses sans-abri, ses illégaux, ses souffrances sociales et transculturelles. (...)
La clinique des professionnels psycho-médico-sociaux de demain, dans les grandes villes multiculturelles, sera une clinique de l'exil, du mélange et du déplacement des individus, de part et d'autre du monde, et de part et d'autre d'eux-mêmes. (...)
Cette clinique sera celle de l'interprétariat, du bricolage, du métissage de l'hybridation. Elle devra penser l'autre dans sa culture sans l'y enfermer. Elle se façonnera à partir des savoirs de la santé mentale mais aussi des autres sciences sociales. Elle prendra en compte l'histoire incorporée des gens et des sociétés, l'expérience du déracinement, et renforcera leurs capacités de symbolisation et de création de ressources nouvelles.

De nouvelles postures d'inquiétude, de contestation, d'innovation, vont ébranler le champ clinique et social, déstabiliser les allégeances rigides aux modèles anciens et enclencher, nous l'espérons, une créativité interdisciplinaire pour répondre aux nouvelles souffrances anthropologiques, sociales et psychiques des jeunes et des familles contemporaines». Extraits de Fragments d'intime. Amours, corps et solitudes aux marges urbaines – Par Pascale Jamoulle – La Découverte – 2009, p. 244, 247.

1 L'aide aux personnes itinérantes. Un réseau pour agir ; in L'itinérance en questions – sous la direction de Shirley Roy et Roch Hurtubise – Presses de l'Université du Québec – 2007, p. 197.
2 Pour Shirley Roy, le réseau consisterait à adopter «une attitude d'ouverture à l'autre - la personne itinérante, mais également les autres ressources (acteurs, ndlr) - pour garantir non seulement le libre choix parmi une variété de services, mais aussi pour rejoindre la personne, c'est-à-dire mettre toutes les chances de son côté en tant que réseau pour produire un 'accrochage' indépendamment du 'qui' (quelle ressource et quel professionnel) y parviendra», op. cit. p. 199.
3 Les cent portes de l'accueil. Héberger des adultes et des familles sans abri – Par Bernard De Backer avec la collaboration de Paul Lodewick – Couleur Livres – 2008, pp. 74, 77.
4 Shirley Roy, op.cit., p. 197, 211 et 213.
5 Terme utilisé par Marc-Henry Soulet, dans «La reconnaissance du travail social palliatif», revue Dépendances 33, 2007.

QUELQUES DÉFINITIONS

L'offre de services pour les personnes sans-abri est très diversifiée en Région bruxelloise. Voici la description des principales structures tirée, entre autres, du **Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2010**, cahier 2, **«Vivre sans chez soi»**. Outil, mais aussi lecture incontournable pour ceux qui voudraient en apprendre davantage sur la question.

Les maisons d'accueil

Les maisons d'accueil bruxelloises sont agréées soit par la Commission communautaire commune, soit par la Commission communautaire française, soit par la Communauté flamande. Elles ont été créées pour héberger les personnes sans logis : des personnes seules (hommes ou femmes) ou en couple, des familles et des femmes avec enfants. Les maisons d'accueil développent un projet pédagogique de réinsertion sociale, soit par choix, soit par obligation légale (décret de la Cocof par exemple).

Les centres d'accueil d'urgence et de nuit

Les deux abris de nuit bruxellois, le Samu social (anciennement CASU) et l'asbl Pierre d'angle offrent des places d'accueil d'urgence gratuites. Le Samu social est chargé de mettre en place un dispositif hivernal, c'est-à-dire d'ouvrir plus de lits en période hivernale. D'autre part, le centre d'accueil d'urgence Ariane offre un hébergement d'urgence et de crise pour une courte durée (3 fois 7 jours ouvrables), payant.

Les services d'accueil de jour

Lorsque la nuit est assurée, les gens cherchent où passer la journée. Il existe des centres d'accueil de jour ou des lieux de rencontre. Chaque centre est organisé comme il l'entend pour répondre au mieux aux besoins des personnes. L'accès est généralement inconditionnel. A ce jour, ils ne disposent d'aucun agrément ni de subventionnement, précise A.M.A.

L'habitat accompagné

Les services d'habitat accompagné s'adressent aux personnes en difficulté de logement qui font la démarche de vivre de manière autonome tout en étant encore accompagnées par des travailleurs sociaux. Ces services proposent un accompagnement social tant en aval - pour sortir les gens de la rue - qu'en amont - pour prévenir les situations de sans-abrisme.

Accompagnement dans le milieu de vie

Le secteur de l'aide aux personnes sans-abri est très imaginatif pour trouver des solutions et des modalités d'aide sociale adaptées aux publics les plus variés : aide psychiatrique à domicile, aide pluridisciplinaire dans le milieu de vie, ...

L'habitat solidaire

Il s'agit d'un lieu de vie qui abrite un petit nombre de personnes bénéficiant à la fois d'espaces privatifs et collectifs et dont la gestion incombe principalement aux résidents avec ou sans le soutien d'un service d'accompagnement. Ce mode d'habitat doit permettre la mise en commun d'un certain nombre de ressources matérielles mais également sociales, voire culturelles. L'habitat solidaire s'adresse à des personnes venant de la rue ou dont le passage en maison d'accueil se révèle inadapté ou insuffisant et offre une alternative au modèle classique de la résidence principale à titre individuel.

Housing first

À partir des services d'aide aux personnes sans-abri, différents projets - notamment «accès direct de la rue au logement - ont vu le jour. Ces projets sont nés en 2003 de la rencontre d'un réseau de partenaires partageant constats et envie afin de proposer des réponses alternatives aux problèmes rencontrés par les personnes sans-abri à Bruxelles.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Ouvrages et rapports

- **Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2010** – Cahier 2 Vivre chez soi à Bruxelles – Observatoire de la santé et du social – 2010
- **Fragments d'intime. Amours, corps et solitudes aux marges urbaines** – Par Pascale Jamoulle – La Découverte – 2009
- **Les cent portes de l'accueil. Héberger des adultes et des familles sans abri** – Par Bernard De Backer avec la collaboration de Paul Lodewick – Couleur Livres – 2008
- L'aide aux personnes itinérantes. Un réseau pour agir ; **in L'itinérance en questions** – sous la direction de Shirley Roy et Roch Hurtubise – Presses de l'Université du Québec – 2007
- **La problématique des personnes sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale Rapport final** – Par Andrea Rea, David Giannoni, Nicole Mondelaers et Patricia Schmitz – ULB Institut de Sociologie, Groupe d'étude sur l'Ethnicité, le Racisme, les Migrations et l'Exclusion (GERME) – janvier 2001

Périodique

- Dossier «Accueil, hébergement ... des Sans-abri», (2009-2010) ; in L'observatoire n°64, 13-132

Ces pistes de lecture sont extraites du catalogue francophone du Centre de Documentation et de Coordination sociales asbl (CDCS-CMDC)

- AIGUILLAGES (SERVICE LAÏQUE D'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF)
- ANAIS (SERVICE DE SANTÉ MENTALE)
- ABAKA ASBL
- AIDE ET SOINS À DOMICILE BRUXELLES
- AIDE SOCIALE AUX FAMILLES ET PERSONNES AGÉES DE KOEKELBERG
- AIMER À L'ULB
- ALPHA SANTÉ
- ALTEO BRUXELLES
- ALZHEIMER BELGIQUE
- AMBULATOIRE DU SOLBOSCH
- ANTENNE TOURNESOL
- ARÉMIS
- ASSOCIATIF FINANCIER
- ASSOCIATION POUR LE VOLONTARIAT
- ASSOCIATION DES CENTRES ET SERVICES BRUXELLOIS POUR PERSONNES HANDICAPÉES
- ASSOCIATION DES ERGOTHÉRAPEUTES
- ASSOCIATION DES MAISONS D'ACCUEIL
- ASSOCIATION DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES
- ASSOCIATION FRANCOPHONE D'AIDE AUX HANDICAPÉS MENTAUX
- ASSOCIATION NATIONALE DES COMMUNAUTÉS ÉDUCATIVES
- BRUXELLES - ASSISTANCE - IIIÈME MILLÉNAIRE
- BRUXELLES LAÏQUE
- BUREAUX DE QUARTIERS
- C.A.M.
- C.A.P. - I.T.I
- CANCER ET PSYCHOLOGIE
- CENTRALE DE SERVICES ET SOINS À DOMICILE
- CENTRALE DES SERVICES À DOMICILE DE BRUXELLES - CSD ASBL
- CENTRALE DES SERVICES ET DE L'AIDE À DOMICILE
- CENTRE BRUXELLOIS D'ACTION INTERCULTURELLE
- CENTRE DE CONSULTATIONS FAMILIALES ET SEXOLOGIQUES
- CENTRE DE COORDINATION DE SOINS ET SERVICES À DOMICILE INDÉPENDANTS
- CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE COORDINATION SOCIALES
- CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN ANIMATION SOCIALE
- CENTRE DE GUIDANCE D'ETTERBEEK
- CENTRE DE GUIDANCE D'IXELLES
- CENTRE DE PLANNING FAMILIAL D'AUDERGHEM - LE CAFRA
- CENTRE DE PLANNING FAMILIAL DU MIDI
- CENTRE DE PLANNING FAMILIAL ET DE CONSULTATIONS D'UCCLE
- CENTRE DE PLANNING FAMILIAL ET DE SEXOLOGIE DE FOREST
- CENTRE DE PLANNING FAMILIAL ET DE SEXOLOGIE D'IXELLES
- CENTRE DE PRÉVENTION DES VIOLENCES CONJUGALES
- CENTRE DE SANTÉ LE GOÉLAND
- CENTRE DE SANTÉ LE MIROIR
- CENTRE DE SANTE MENTALE 'L'ADRET'
- CENTRE DE SERVICE SOCIAL DE BRUXELLES SUD - EST
- CENTRE DE TÉLÉ-ACCEUIL DE BRUXELLES
- CENTRE FAMILIAL DE BRUXELLES
- CENTRE LOCAL DE PROMOTION DE LA SANTÉ DE BRUXELLES
- CENTRE SÉVERINE
- CHAPELLE AUX CHAMPS
- CITÉ SÉRINE
- COLLECTIF CONTRACEPTION SANTÉ DES FEMMES
- COLLECTIF DE SANTÉ LA PERCHE
- COORDINATION BRUXELLOISE DES INSTITUTIONS SOCIALES ET DE SANTÉ
- COORDINATION LAÏQUE DE L'ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ
- CSC – CNE
- DUNE ASBL
- ENTRAIDE DES MAROLLES
- ENTRE2
- EQUIPES D'ENTRAIDE
- ESPACE P
- ESPACE RENCONTRE
- ESPACE SOCIAL TÉLÉ-SERVICE
- FACULTÉ D'AIMER
- FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS SOCIALES ET DE SANTÉ (FASS)
- FÉDÉRATION BRUXELLOISE FRANCOPHONE DES INSTITUTIONS POUR TOXICOMANES
- FÉDÉRATION BRUXELLOISE FRANCOPHONE DES ORGANISMES D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE
- FÉDÉRATION DES CENTRES DE SERVICE SOCIAL
- FÉDÉRATION DES CENTRES DE SERVICE SOCIAL MUTUALISTES BRUXELLOIS
- FÉDÉRATION DES CENTRES PLURALISTES DE PLANNING FAMILIAL
- FÉDÉRATION DES INITIATIVES ET ACTIONS SOCIALES
- FÉDÉRATION DES INSTITUTIONS MÉDICO-SOCIALES
- FÉDÉRATION DES MAISONS DE JEUNES EN MILIEU POPULAIRE
- FÉDÉRATION DES MAISONS MÉDICALES ET DES COLLECTIFS DE SANTÉ
- FÉDÉRATION DES SERVICES BRUXELLOIS D'AIDE À DOMICILE
- FÉDÉRATION LAÏQUE DES CENTRES DE PLANNING FAMILIAL
- FÉDÉRATION NATIONALE DE PROMOTION DES HANDICAPÉS
- FÉDÉRATION SOCIALISTE DES PENSIONNÉS
- FGTB – SETCA
- FONDS DES AFFECTIONS RESPIRATOIRES
- FONDS DU LOGEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
- FONDS JULIE RENSON
- FORUM BRUXELLOIS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
- FREE CLINIC
- GRANDIR ENSEMBLE
- GROUPE SANTÉ JOSAPHAT
- HAUTE ECOLE CATHOLIQUE CHARLEROI-EUROPE - INSTITUT CARDIJN
- HAUTE ECOLE GROUPE ICHEC - ISC SAINT-LOUIS - ISFSC, CATÉGORIE SOCIALE
- HAUTE ECOLE LIBRE DE BRUXELLES ILYA PRIGOGINE - DÉPARTEMENT SOCIAL
- HAUTE ECOLE PAUL-HENRI SPAAK - DÉPARTEMENT SOCIAL
- INFOR-DROGUES
- INFOR-HOMES
- INTERSTICES CHU ST-PIERRE
- LA TRACE
- LE CHIEN VERT
- LE GRES
- LE MERIDIEN
- LE NOROIS
- LE NOUVEAU CENTRE PRIMAVERA
- LE PATIO
- LE PELICAN
- LE TROISIÈME OEIL
- L'ESCALE
- LIGUE BRUXELLOISE FRANCOPHONE POUR LA SANTÉ MENTALE
- LIGUE DES FAMILLES - BRUXELLES
- LIRE ET ECRIRE BRUXELLES
- MAISON MÉDICALE D'ANDERLECHT
- MAISON MÉDICALE DE LAEKEN
- MAISON MÉDICALE DES MAROLLES
- MAISON MÉDICALE DU BOTANIQUE
- MAISON MÉDICALE DU NORD
- MAISON MÉDICALE DU VIEUX MOLENBEEK
- MAISON MÉDICALE GALILÉE
- MAISON MÉDICALE HORIZONS
- MAISON MÉDICALE KATTEBROEK
- MAISON MÉDICALE LE NOYER
- MAISON MÉDICALE DU MAELBEEK
- MAISON MÉDICALE SANTÉ PLURIELLE
- MODUS VIVENDI
- MUTUALITÉ SAINT-MICHEL
- PARTENAMUT
- PERSPECTIVE ASBL
- PLAN F
- PLANNING FAMILIAL DE LA SENNE
- PLANNING FAMILIAL DE WATERMAEL BOITSFORT
- PLANNING FAMILIAL DE WOLUWÉ-SAINT-PIERRE
- PLANNING FAMILIAL D'EVERE
- PLANNING FAMILIAL LEMAN
- PLANNING MAROLLES
- PRÉSENCE ET ACTION CULTURELLES BRUXELLES
- PROJET LAMA
- PROSPECTIVE JEUNESSE
- PSYCHO-ETTERBEEK
- R.A.T.
- SERVICE DE SANTE MENTALE DE L'UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES
- SERVICE DE SANTE MENTALE SECTORIDE DE FOREST-UCCLE-WATERMAEL-BOITSFORT
- SERVICE DE SANTE MENTALE SECTORISE DE SAINT-GILLES
- SERVICE LAÏQUE D'AIDE AUX JUSTICIABLES ET AUX VICTIMES B II - SLAJ-V ASBL
- SERVICE LAÏQUE D'AIDE AUX PERSONNES
- SERVICE POUR LA TRANSFORMATION, L'INNOVATION ET LE CHANGEMENT SOCIAL
- SERVICE SOCIAL JUIF
- SMES-B
- SOINS À DOMICILE ASBL
- SOINS CHEZ SOI (ACCOORD)
- SOLIDARITÉ SAVOIR ASBL
- SOS JEUNES
- SOS VIOL
- SSM CHAMP DE LA COURRONNE
- TELS QUELS
- ULYSSE
- UNION CHRÉTIENNE DES PENSIONNÉS - BRUXELLES
- WOLU-PSYCHO-SOCIAL (WOPS)
- WOLU-SERVICES

Avec le soutien de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale

La suite de notre dossier
sur www.cbcs.be

Interviews de travailleurs sociaux en maisons d'accueil, expériences de travail en réseau en Wallonie, ...

A paraître dans le courant du mois d'avril 2011.

LES PAUVRES FONT DE LA POLITIQUE !

Impacts, impasses, perspectives de la participation

3 midis de réflexion et d'échanges

Suite au colloque organisé sur ce thème le 17 mars dernier, le CBCS, en partenariat avec l'Agence Alter, la FCSS et le Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté, vous convie à 3 midis de réflexion afin de vous permettre de confronter les conclusions de la journée aux diverses réalités de terrain :

- **le 05 avril 2011 au CPAS de St Gilles,** avec le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN) et le Service Fédéral de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion ;
- **le 02 mai 2011 à la Maison du livre de St Gilles**, avec le Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri (La Strada) et le Centre régional d'appui en cohésion sociale (CRAcs) ;
- **le 10 mai 2011 à Namur,** avec ATD Quart-monde et le Réseau Belge de Lutte contre la Pauvreté (BAPN).

Chaque rencontre se déroulera de **12h à 14h30.**

Toutes les informations sur
www.lespauvresfontdelapolitique.be

CBCS CONSEIL BRUXELLOIS DE COORDINATION SOCIOPOLITIQUE

Avenue Voltaire 135 - B-1030 Bruxelles
Tél 02 511 89 59 - **www.cbcs.be**

www.cbcs.be